VILLE DE WAREMME

CONSEIL COMMUNAL

20 décembre 2021

B U D G E T P O U R 2 0 2 2

RAPPORT DU COLLEGE COMMUNAL

Art. L 1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation

VILLE DE WAREMME

BUDGET 2022

Article L 1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation

« Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le Conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le Collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du Conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous les éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du Conseil communal est publique.

Avant que le Conseil délibère, le Collège communal commente le contenu du rapport ».

∞∞∞

1ère partie

-INFORMATIONS GENERALES-

LES AUTORITES COMMUNALES

LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal constitue, avec le Collège communal et le Bourgmestre, un organe représentatif de toute la population de la commune.

Il se réunit, sous la présidence du Bourgmestre « toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins dix fois par an » (art. L1122-11 du CDLD). Le Conseil communal règle toutes les questions d'intérêt communal qui ne sont pas régies par une autorité supérieure. Il dispose à cet égard d'une autonomie totale, sous réserve néanmoins d'un contrôle de l'autorité de tutelle.

COMPOSITION

Installé depuis 3 décembre 2018, le Conseil communal de la Ville se compose à ce jour des 25 élus suivants :

M. Jacques CHABOT, Bourgmestre	**PS-IC**
Mme Stéphanie KIPROSKI, 1ère échevine	**PS-IC**
M. Raphaël DUBOIS, échevin	**Pour Waremme**
M. Hervé RIGOT, échevin	**PS-IC**
Mme Aurélie VAN KEERBERGHEN, échevine	**PS-IC**
M. Julien HUMBLET, échevin	**PS-IC**
M. Denis CORNET, conseiller	**PS-IC**
M. Thierry BATAILLE, conseiller	**W@lter**
M. Frédéric RUELLE, conseiller	**Pour Waremme**
M. Christian TROLIN, conseiller	**PS-IC**
M. Albert GERARD, conseiller	**indépendant**
M. Laurent MOOR, conseiller	**indépendant**
M. Lionel HENRION, conseiller	**W@lter**
M. Stéphane MELIN, conseiller	**Pour Waremme**
M. Yves BERGER, conseiller	**W@lter**
Mme Alice COLLARD, conseillère	**Pour Waremme**
M. David RASKINET, conseiller	**PS-IC**
Mme Catherine CLAES, conseillère	**PS-IC**
M. Jean-Marie HALING, conseiller	**Pour Waremme**
Mme Aline DASSY, conseillère	**PS-IC**
Mme Nadine HENNION-DEBAILLEUL, conseillère	**W@lter**
Mme Stephanie MATHOT, conseillère	**Pour Waremme**
M. Eric VANMECHELEN, conseiller	**PS-IC**
M. Grégory LEURIDAN, conseiller	**Pour Waremme**
M. Paul GODECHAL, conseiller	**PS-IC**

LE COLLEGE COMMUNAL

L'organe exécutif de la commune est le Collège communal. Il se compose du Bourgmestre, des échevins et du président du CPAS.

Les décisions adoptées par le Collège communal sont toujours collégiales, bien qu'il soit permis de répartir les attributions propres au collège selon les aptitudes et les convenances de ses membres (article L1123-8, §1er, dernier alinéa du CDLD).

COMPOSITION ET ATTRIBUTIONS (séance du 24 août 2020)

Bourgmestre : M. Jacques CHABOT
Relations publiques, affaires générales – population & Etat civil - Sécurité : police et zone de secours - Supracommunalité – Cultes & laïcité

1ère Echevine : Mme Stéphanie KIPROSKI
Budget/Finances – ressources humaines - Plan stratégique transversal (PST) - Enseignement - Accueil Temps Libre (ATL) - petite enfance

2ème Echevin M. Raphaël DUBOIS :
Energie – déchets – commerce local – économie – emploi – rénovation urbaine

3ème Echevin M. Hervé RIGOT :
Patrimoine et Infrastructures publics – travaux et Propreté – Urbanisme – Rénovation rurale – Vie associative

4ème Echevine : Mme Aurélie VAN KEERBERGHEN
Solidarité (Seniors, Personnes handicapées & Intergénérationnel) – jeunesse – Egalité des Chances – Egalité des genres – Santé – Bien-être animal – Logement – Action humanitaire & Coopération au Développement

5ème échevin : M. Julien HUMBLET
Mobilité – Environnement – Agriculture – GAL – Sport – Culture – Patriotisme – Patrimoine historique

Président du C.P.A.S. : M. Luc VANDORMAEL
CPAS - Cohésion sociale – Lutte contre la solitude

***

LES COMMISSIONS COMMUNALES

LES COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2021, les commissions du Conseil communal se sont réunies à 15 reprises pour préparer les dossiers relatifs aux Affaires générales (6), à la Mobilité (1), aux Travaux-Energie (1), à l'Environnement (5) et à l'Enseignement (1).

Commission des affaires générales, Sécurité, Supracommunalité, Finances, Personnel, Gouvernance, Cultes :

Président : /
Secrétaire : Vivian PIRON, chef de bureau délégué du Directeur général
Rapporteur : Aline DASSY
Membres : Aline DASSY, David RASKINET, Eric VAN MECHELEN, Christian TROLIN, Frédéric RUELLE et Stéphane MELIN.

Commission des Travaux, Infrastructures, Energie :

Président : Stéphane MELIN
Secrétaire : Sébastien DEPREZ, chef de bureau ff délégué du Directeur général
Rapporteur : Eric VAN MECHELEN
Membres : Denis CORNET, Eric VAN MECHELEN, Aline DASSY, Catherine CLAES, Stéphane MELIN, et Grégory LEURIDAN.

Commission Commerce, Economie, Urbanisme, Rénovation Urbaine, Revitalisation Urbaine, Développement Rural :

Président : Frédéric RUELLE
Secrétaire : Muriel FIORET, chef de bureau délégué du Directeur général
Rapporteur : Christian TROLIN
Membres : Denis CORNET, Christian TROLIN, David RASKINET, Paul GODECHAL, Frédéric RUELLE, et Jean-Marie HALING.

Commission Jeunesse, Sports, Culture, Petite Enfance, Enseignement, Tourisme :

Président : Eric VAN MECHELEN
Secrétaire : Vivian PIRON, chef de bureau délégué du Directeur général
Rapporteur : Alice COLLARD
Membres : Aline DASSY, Eric VAN MECHELEN, Denis CORNET, Paul GODECHAL, Alice COLLARD, Jean-Marie HALING.
Invités : Chef de zone de Police et/ou responsable de la zone de secours

Commission Affaires Sociales, Logement, 3ème Âge, Emploi :

Président : Catherine CLAES (PS-IC)
Secrétaire : Vivian PIRON, chef de bureau délégué du Directeur général
Rapporteur : -
Membres : Catherine CLAES, Christian TROLIN, David RASKINET, Paul GODECHAL, Alice COLLARD, Grégory LEURIDAN

Commission Environnement, Mobilité, Agriculture :

Président : Denis CORNET
Secrétaire : Catherine LAMARCHE, chef de bureau délégué du Directeur général
Rapporteur : David RASKINET
Membres : Denis CORNET, David RASKINET, Eric VAN MECHELEN, Catherine CLAES, Frédéric RUELLE et Stéphane MELIN.

LA COMMISSION COMMUNALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE (CCATM)

En 2021, la CCATM s'est réunie 6 fois.
La Commission est composée de 35 membres dont 12 membres effectifs. Les décisions de renouvellement prises en Conseil des 24 aout et 21 septembre 2020 ont été soumises à l'approbation du Ministre de Tutelle. Celle-ci a été validée par Arrêté du Gouvernement Wallon du 22/10/2020.

Membres effectifs :
Christian TROLIN, Grégory LEURIDAN, Yves BERGER, Marielle LEJEUNE, Brieux MATERNE, Etienne LINDEKENS, Claudine SCHLUSMANS, Jean-Paul PIRLET, Michel VILLEE, Robert GRABCZAN, René LANDRAIN, Françoise KOOPMANS-COLLETTE.

Membres suppléants :
David RASKINET, Catherine CLAES, Ibtissam KAÏDI, Paul SMOLDERS, Stéphanie MASSON, Paul SCHOENERS, Gaël MAES, Patrice DAUTREBANDE, Steve SALANDRE, Marie-Thérèse ALEXANDRE, Sébastien MASY, Edmond VAELEN, Béatrice KOKOU, Benoît DEMARET, Christian JONIAUX, Francis DASSY, Thomas DESIR.

LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Renouvelée par décision du Conseil communal du 3 juin 2019, la CLDR procède à la sélection des fiches-projets de l'opération de développement rural et veille à la mise en œuvre du second programme de développement rural approuvé par le GW le 7 mars 2013. Elle est composée de 26 membres dont 14 effectifs et s'est réunie 2 fois en 2021.

Membres effectifs :
Chantal BENOIT, BIASUCCI Julie, DERYCK Manu, DIRICK Fabian, ERNEST Georges, HUMBLET Léon, HUYGHE Geneviève, JANS Bernard, STASSART Michaël, LHOEST Marie-Henriette, MASY Sébastien, SACRE Vinciane, SELAK Yvenka, WOTERS Yves.

Membres suppléants :
ALEXANDRE Marie-Thérèse, BORREMANS Annick, CIOFFI Francesco, DELCOMMUNE Ariane, EVRARD Paulette, KNOTT Francis, KOOPMANS-COLLETTE Françoise, LANDRAIN René, LINDEKENS Serge, PIRLET Louis-Richard, SCHLUSMANS Claudine, SMOLDERS Paul.

LE PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN)

Le Plan Communal de Développement de la Nature a été labélisé le 27 novembre 2010. Il se compose de 22 membres actifs qui se sont réunis 2 fois en séance plénière et 3 fois en Groupe de Travail et 1 fois pour des actions de terrain en 2021.

Actions de terrain :

- Stand PCDN à balade gourmande du syndicat d'initiative le 13 mai 2021
- Création de la Tiny Forest de Bettincourt 8 demi-journées de plantation entre le 17 novembre et le 4 décembre 2021 dont 4 séances avec les classes de primaire et de maternelle de l'école)
- Journée de l'arbre 2021 le 27 novembre

Activités prévues mais non réalisées (covid) :

- La traditionnelle distribution des plantes mellifères du mois de mai sur le marché a été annulée.

Les membres actifs :
Ariane DELCOMMUNE, Michel BENAETS, Marc DEMEYERE, Roger DENIS, Philippe DESTINEZ, Christiane HERMAN, Nadine KOOHN, Francine LINDEKENS, Dominique ONKELINX, Michelle ONKELINX, Ginette PETITJEAN, Charles PIRON, Vivian PIRON, Vinciane SACRE, Claudine SCHLUSMANS, Francis DASSY, Muriel VANSWEVELT, Patrice DAUTREBANDE, Michael STASSART, Henri YANS, Thierry FRANCK et Arnauld KATS.

LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

Renouvelée par décision du Conseil communal du 25 mars 2019, dans le cadre du projet Accueil Temps Libre (ATL), la CCA vise la rencontre des partenaires du secteur en vue de l'organisation de l'accueil extra-scolaire sur le territoire communal. Elle de compose des représentants de 4 secteurs.

EFFECTIFS	SUPPLEANTS

Représentants élus

Stéphanie KIPROSKI, échevine de l'enseignement	Ibtissam KAIDI
Stéphanie MATHOT	Raphaël DUBOIS
Nadine HENNION-DEBAILLEUL	Yves BERGER

Représentants des établissements scolaires

Sabine ROMAINVILLE, Directrice des écoles communales de Waremme II	Véronique TIRTIA, Directrice des écoles communales de Waremme I
Alain RIHON, Directeur du Collège Saint Louis fondamental	Bernard YANS, Directeur de l'école Notre-Dame
Stéphanie VANDERGEETEN, Secrétaire de l'Athénée Royal fondamental de Waremme	François DENOLIN, Directeur de l'Athénée Royal fondamental de Waremme

Représentants des associations de parents

Virginie BELLEFROID, Membre de l'association des parents de Waremme I	Benoit DEMARET, Membre de l'association des parents de Waremme I
Marjorie BAJOT, Membre de l'association des parents de l'école de Grand-Axhe	Alice COLLARD, Membre de l'association des parents du Collège Saint-Louis fondamental
Valérie GILSON, Membre de l'association des parents de l'Athénée Royal fondamental de Waremme	Catherine VANMOLLEKOT, Membre de l'association des parents de l'Athénée Royal fondamental de Waremme

Représentants des opérateurs de l'accueil

Viviane VERSPECHT, Directrice de « La Maison Enchantée »	Françoise DELCHAMBRE, Responsable du Service des Accueillantes Conventionnées de la Ville de Waremme
Emilie FOCANT, Directrice de la crèche communale de Waremme	Nadia GENCO, Directrice de la Halte-garderie « La Diablotine »
CARBONELLE C Directrice de l'Ecole de Devoirs	DOPAGNE Ingrid, coordinatrice centre de vacances Stages et Loisirs

Représentants des services, associations ou autres institutions

Denis MELOT, Directeur du Centre Sportif Edmond Leburton	Geoffrey PRINSENS, Coordinateur de « Planète Sport » section Waremme
Julie VAN HENDEN, Animatrice Jeunesse au Centre Culturel de Waremme	Jérôme DELIER, Membre du réseau de lecture publique de Hesbaye
Denis Eyckman, membre de l'AMO	Emilien BAGLIO, membre du PCS

LA COMMISSION DE RENOVATION URBAINE

Renouvelée le 18 février 2019, la Commission de Rénovation urbaine œuvre à la réalisation du programme de Rénovation urbaine. Elle s'est réunie 2 fois en 2021 pour la présentation de l'esquisse fiche "Aménagement de la Place de l'Ecole Moyenne", "Aménagement d'un chemin et d'une passerelle cyclo-pédestre", "Aménagement d'un espace vert le long du Geer", "Agrandissement-réaménagement du parking en contre-bas de l'église" afin de fixer les phases de l'étude du dossier déposé à la Région Wallonne dans l'attente d'une promesse de subvention.

EFFECTIFS	SUPPLEANTS

Représentants société civile

1. Louis-Jean LECOMTE	1. Freddy DONY
2. Robert GRABCZAN	2. David RASKINET
3. Marc BAILLY	3. Jean-Marie LAMARCHE
4. Meriama BOUNAFAA	4. Lambert RIGO

C.C.A.T.M.

1. Patrice DAUTREBANDE	
2. Marielle LEJEUNE	
3. Etienne LINDEKENS	
4. Claudine SCHLUSMANS	

Représentation du Conseil communal

1. David RASKINET	1. Christian TROLIN
2. Aline DASSY	2. Catherine CLAES
3. Laurent MOOR	3. Ibtissam KAIDI
4. Stéphanie MATHOT	4. Alice COLLARD
5. Raphaël DUBOIS	5. Frédéric RUELLE
6. Nadine HENNION-DEBAILLEUL	6. Yves BERGER
M. Michel HARDENNE, ou son délégué, pour l'Union des Commerçants M. Raphaël BRIERS, ou son délégué, pour le Home Waremmien M. Jérôme DELIER, ou son délégué, pour la Bibliothèque Pierre Perret	

M. Jean-Luc NOBLUEZ, ou son délégué, pour le RSIH M. Luc VANDORMAEL, ou son délégué, pour le C.P.A.S.

LE CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS

Renouvelé le 3 juin 2019, le Conseil des seniors participe à la réflexion sur le bien-être et les besoins des aînés. Il se réunit 1 fois par an en séance plénière.

Membres effectifs : Arlette CHARLIER, Marie-Thérèse BIROVEC, Jeanne DEBROUX, Marie DUMOULIN, Kim Chi NGUYEN THI, Michel DENIS, Michel MAZY, Eugène VIGNERON, Serge LINDEKENS, Jean-Claude DE COCK, Willy DELCHAMBRE, Marie-Rose GODECHAL, Monique WERY, Anne VAN HOORDE-VANEGHEM, Marie-Thérèse SCHMITZ, Jean-Claude BRIERS, Jean-Louis PETRY, Christiane STREIGNAERTS, Paul SMOLDERS, Jeanine DUBOIS, Luc JANSEN, Janine SCHUTRINGER-CHAUDIERE, Eliane MIGNOLET.

Membres suppléants : Claudine SCHLUSMANS, Marie-Ange VAN EVERBROECK, Marie-Anne LHOEST, Lucien PEIGNEUX, Ella FOUARGE, Janine LANDRAIN, Francis TIHON, Alain WATRICE, Pierre FABRY, Diego ESCOLAR, Jacqueline GOSSEYE, Jean-Paul GEUNS, Lena VAN WAUWE, Patrick HENNION, Marie-Claire HENNEN, Jacques LAMBERT, Daniel DEMUYSER.

***

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

DIRECTION GENERALE

Vivian PIRON, Directeur général faisant fonction
Fanny DODEUR
Guillaume GERADON
Megan SCHEPERS

La Direction générale constitue le centre de coordination de l'Administration, le service par lequel transitent tous les dossiers qui intéressent le Collège communal et le Conseil communal.

La première tâche de la Direction générale consiste à préparer les dossiers à soumettre à ces deux assemblées délibérantes, la deuxième à assurer l'exécution des décisions intervenues.

Par ailleurs, le service traite de nombreuses autres matières parmi lesquelles on peut citer la gestion du patrimoine communal, les marchés communaux de travaux, de fournitures et services, les dossiers d'assurances pour les bâtiments, les véhicules et la responsabilité civile de la Ville, la tutelle sur les C.P.A.S., les fabriques d'Eglise et les A.S.B.L., les intercommunales, les règlements-taxes, les règlements de police.

Enfin, la Direction générale constitue également le « service juridique » de la Ville en traitant notamment les arrêtés de police et du Bourgmestre ainsi que les dossiers de litiges qui opposent la Ville de Waremme à des tiers.

Séances du Conseil communal

Entre le 1er janvier 2021 et le 13 décembre 2021, le Conseil communal a tenu 11 réunions. Au cours de ces réunions, il a délibéré sur 110 objets inscrits aux ordres du jour : 92 en séance publique et 18 à huis clos. En outre, 17 points ont fait l'objet d'un ajout de point aux ordres du jour. Et entre le 1er janvier 2021 et le 6 décembre 2021, 51 questions orales d'actualité ont été posées en séance du Conseil communal.

11 janvier 2021

- Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) du Conseil : adaptations
- Cultes : FE St Denis (Oleye) - octroi d'une garantie d'emprunt
- Travaux : Eglise St Pierre : travaux - priorité 1 - projet
- Plan d'Investissement Communal 2019-2021 - modification
- Plan d'Investissement Communal (années 2020-2021) - étude
- Bien-être des animaux : campagne de stérilisation de chats - convention de partenariat

- Personnel communal : octroi d'une allocation pour fonction supérieure à un agent technique en chef

8 février 2021

- Représentation de la Ville : délégations et mandats - A.L.P.E.
- Fiscalité : mesures d'allégement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du covid-19

- Académie de musique : réparation des toitures - projet
- Voiries : remplacement des trapillons rue des Fabriques - projet
- Syndicat d'Initiative : mise en conformité des échelles de secours - projet
- Service de voirie : acquisition de petit matériel - projet
- Urbanisme : mission d'étude de réseaux d'égouttage - convention AIDE
- Rénovation urbaine : convention de subventionnement - approbation
- ODR : Aménagement du cœur de village de Grand-Axhe - projet et convention
- Energie : commune « Energ'Ethique » - rapport annuel 2020
- Motion : fermeture des distributeurs automatiques des agences bancaires

- Enseignement : ratifications des désignations

<u>8 mars 2021</u>

- Déclaration de politique communale 2020-2024
- Conseil communal : commissions - composition
- CPAS : Budget 2021 - approbation
- CHBA : marché financier - demande de garantie des associés
- MCAE : remplacement des châssis - projet
- Environnement : plan d'action Zéro déchet 2021-2023
- Développement rural : rapport d'activités 2020
- Personnel communal : assurance soins de santé - accord cadre du SPF Pension
- Bibliothèque communale : logiciel ALEPH - convention
- Intercommunales : assemblée générale Enodia – mission aux délégués

- Enseignement : ratifications des désignations

<u>19 avril 2021</u>

- Cultes : FE St Michel (Longchamps) - subside
- Réseau d'égouttage et d'écoulement des eaux claires : entretien – projet
- Service voirie : acquisition de véhicules utilitaires – projet
- Aliénation de l'ancien abattoir communal et d'un terrain - principe
- Aliénation d'une partie de parcelle communale - principe
- Sécurité : Utilisation de caméras fixes de surveillance en centre-ville - avis
- Règlement Général de Police : Livre IV : incivilités environnementales - adaptations
- ADL : Plan stratégique 2020-2025 - modifications
- PSSP : Plan pluriannuel 2018-2019 : prorogation - prise d'acte
- Commission de Rénovation Urbaine : renouvellement des membres élus
- Commission communale de l'Accueil : adaptation
- Commission de Rénovation Urbaine : désignation des représentants de la CCATm

<u>10 mai 2021</u>

- Cultes : St Denys Grand-Axhe - Compte 2020
- Cultes : St Pierre Waremme - Compte 2020
- Cultes : St Maurice Bleret - Compte 2020
- RSIH : échelle de secours et mise en conformité incendie - projet
- Plaines de jeux : remplacement des modules - projet
- CSEL : désignation d'un bureau d'étude en techniques spéciales
- Rénovation énergétique de bâtiments privés - marché conjoint
- Mobilité : commune Wallonie cyclable - étude

- ADL : schéma communal de développement commercial - étude
- Sport : subsides aux clubs sportifs 2021 - Liquidation
- Zone de secours : quote-part centre de groupe 2015 - adaptation
- Intercommunales : assemblée générale SWDE – mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale RESA – mission aux délégués

- Enseignement : ratification des désignations

<u>14 juin 2021</u>

- Cultes : FE St Lambert (Bettincourt) : Comptes 2020
- Cultes : FE St Michel (Longchamps) : Comptes 2020
- Cultes : FE St Denis (Oleye) : Comptes 2020
- Travaux : PIC 2020-21 – Réfections de diverses voiries - projet
- Voiries communales : permis d'urbanisation PCA St-Eloi-Phase1 - création
- Règlement-redevance : prestations et mise à disposition de matériel à titre gratuit pour les mouvements de jeunesse
- Sports : soutien aux clubs sportifs - mesure régionale Covid-19
- Zone de police : port de caméras mobiles portatives (bodycams) – avis
- Intercommunales : assemblée générale IMIO – mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale SPI – mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale ECETIA – mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale AIDE – mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale NEOMANSIO – mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale INTRADEL – mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale CHBA – mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale INTERSENIORS – mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale ENODIA – mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale RESA – mission aux délégués

- Personnel communal : démission d'un chef de division – A3

<u>12 juillet 2021</u>

- Conseil communal : Démission d'un membre
- Conseil communal : Vérification de pouvoir et installation d'un membre suppléant
- Cultes : Fabrique d'église St Vincent (Bovenistier) – compte 2020
- Finances : Rapport de rémunération des mandataires
- Finances : Modifications budgétaires n°1
- Finances : Art. L1311-5 CDLD : frais de démolition d'un immeuble incendié -approbation
- Règlement-redevance zone bleue et stationnement de courte durée
- Terrains de football (Haute-Wegge) : installation de filets pare-ballon - projet
- Cimetières d'Oleye et de Grand-Axhe : gestion du patrimoine funéraire, aménagement de caveaux et caveautins, réparation du mur d'enceinte
- Petit matériel de voirie - principe
- Audit Wallonie Cyclable - principe
- Reméandration du Geer (Grand-Axhe) – plan de bornage – approbation
- Voiries communales : permis d'urbanisation Matexi – création de voiries
- Rénovation urbaine : aménagement du site du Rèwe – étude et suivi – principe
- Asbl Tertio : convention de bénévolat – adhésion
- Intercommunales : assemblée générale IMIO – mission aux délégués

- Personnel communal : Désignation d'un directeur financier faisant fonction - approbation
- Personnel communal : Directeur général : octroi d'un congé pour stage
- Personnel communal : Désignation d'un agent de police judiciaire
- Personnel communal : Mise en disponibilité d'un agent
- Enseignement : ratification des désignations

13 septembre 2021

- Cultes : FE St Denis (Oleye) : budget 2022
- Cultes : FE St Denys (Grand-Axhe) : budget 2022
- Cultes : FE St Lambert (Bettincourt) : budget 2022
- Cultes : FE St Maurice (Bleret) : budget 2022
- Cultes : FE St Michel (Longchamps) : budget 2022
- Cultes : FE St Pierre (Waremme) : budget 2022
- Cultes : FE St Vincent (Bovenistier) : budget 2022
- Finances : Compte de la régie communale ordinaire ADL - ex. 2020
- Finances : Compte de la Ville - ex. 2020
- Finances : Rapport annuel du directeur financier - ex. 2020 - prise d'acte
- Finances : Art. L1311-5 CDLD : factures finales de l'auteur de projet relatives à l'amélioration de l'espace piscine (phases 1 et 2) - approbation
- Finances : Art. L1311-5 CDLD : acquisition d'un tracteur-broyeur - approbation
- Finances : Art. L1311-5 CDLD : terrain synthétique - approbation
- Communication : acquisition d'un système de retransmission en direct des séances du Conseil communal - projet
- Abattages et plantation d'arbres sis Avenue Reine Astrid et Avenue des Sorbiers - projet
- Collecte des déchets textiles ménagers - convention avec l'asbl Terre
- Collecte des déchets textiles ménagers - convention avec l'asbl Oxfam Solidarité
- Aménagement du site du Wachnet - subsides PwDR – convention avec Natagriwal
- Mobilité : Plan d'Investissement Wallonie Cyclable 2020-2021 (PIWACY 20-21) -approbation
- Renouvellement du gestionnaire de réseau de distribution de gaz sur le territoire de la Ville de Waremme - projet - fixation des conditions de l'appel à candidature - approbation
- Renouvellement du gestionnaire de réseau de distribution d'électricité sur le territoire de la Ville de Waremme - projet - fixation des conditions de l'appel à candidature - approbation
- Extension du parc d'activités économiques de Waremme Long Réna (phase 1) - Déclarations de créance n°1 et 2 - liquidation
- Représentation de la Ville : intercommunales : délégués aux assemblées générales
- Représentation de la Ville : personnes morales : délégations et mandats
- Représentation de la Ville : commission du conseil : composition - modifications
- Intercommunales : assemblée générale ENODIA - mission aux délégués

- Personnel communal : Désignation d'un directeur financier faisant fonction - approbation (renouvellement)
- Personnel communal : Désignation d'un agent constatateur S.A.C.
- Enseignement : restructuration de l'école Waremme II - approbation

11 octobre 2021

- CPAS : compte 2020 - approbation
- Sécurité routière : Marquages routiers – Projet
- Sécurité routière : Acquisition de matériel – Projet

- Cimetière (centre-ville) : désaffectation de sépultures, pose de caveaux, caveautins et placement de columbariums – Projet
- Candidature POLLEC 2021 – Volet 2 « Projet » - Approbation
- CSEL : travaux d'économies d'énergie (dont cogénération et comptabilité énergétique) - Projet
- Handycity : pré-bilan 2021 de la Charte de l'inclusion de la personne en situation de handicap - prise d'acte

- Personnel communal : démission d'une employée d'administration
- Enseignement : ratification des désignations

15 novembre 2021

- Finances communales : 1ères modifications budgétaires : rectification
- Finances communales : 2èmes modifications budgétaires - approbation
- Finances communales : L1311-5 CDLD - Ecole de Bettincourt : raccordement au réseau moyenne tension - approbation
- Finances communales : L1311-5 CDLD - Raccordement d'immeubles à l'égout communal - approbation
- Finances communales : L1311-5 CDLD - Campagne de dératisation supplémentaire - approbation
- Finances communales : L1311-5 CDLD - Buvette de la Haute-Wegge - facture de mazout de chauffage - approbation
- Fiscalité : Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques
- Fiscalité : Taxe additionnelle au précompte immobilier
- Fiscalité : Cout vérité 2022
- Fiscalité : Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés
- Fiscalité : Redevance sur la collecte à domicile des déchets verts - abrogation
- Communication : création d'une identité visuelle et d'une charte graphique - projet
- Ecole de Longchamps : traitement contre l'humidité et réparations diverses à la salle de gymnastique - projet
- Place de Gérardmer : entretien et aménagements - projet
- Entretien du bassin d'orage de Bovenistier - projet
- Sports : Soutien aux clubs sportifs - mesure régionale Covid-19
- Energie : Soutien candidature Province de Liège POLLEC 2020 - Confirmation
- A.I.D.E. : accord-cadre pour le curage de tronçons d'égouttage pour le SET et les Communes – adhésion à la centrale d'achat
- Bibliothèque : Réseau de Lecture Publique de Hesbaye (R.L.P.H.) - convention
- Environnement : commune Zéro déchet - adhésion 2022
- Intercommunales : assemblée générale IMIO - mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale NEOMANSIO - mission aux délégués

- Personnel communal : Mise à la retraite d'un ouvrier manœuvre
- Personnel communal : Mise à la retraite d'un ouvrier qualifié
- Personnel communal : Mise en disponibilité d'un employé d'administration
- Enseignement : ratification des désignations
- Plan d'urgence : Désignation des coordinateurs de la planification d'urgence - décision

13 décembre 2021

- Conseil de l'action sociale : démission d'un membre
- Conseil de l'action sociale : vérification de pouvoir et installation d'un membre
- CPAS : gestion du plan grand froid - lutte contre le sans-abrisme – liquidation
- Finances communales : comptes de l'exercice 2020 : approbation de l'autorité de tutelle - prise d'acte
- Finances communales : CHBA : octroi d'une subvention en numéraire - prise d'acte
- Finances communales : vérification de caisse au 31 octobre 2021 - prise d'acte
- Intercommunales : assemblée générale ECETIA - mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale SPI - mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale AIDE - mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale CHBA - mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale INTRADEL - mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale RESA - mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale ENODIA - mission aux délégués
- Intercommunales : assemblée générale INTERSENIORS - mission aux délégués

- Personnel communal : désignation d'un directeur financier faisant fonction - approbation
- Enseignement : ratification des désignations
- Enseignement : nomination à titre définitif d'une institutrice primaire
- Enseignement : nomination à titre définitif d'une institutrice primaire à mi-temps

En application des dispositions de l'article L 1122-11 CDLD et du premier aliéna de l'article 56 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, la réunion conjointe annuelle avec les membres du Conseil de l'Action Sociale s'est déroulée le lundi 13 décembre 2021. Les points suivants ont été abordés :

- Application de l'article 26 bis § 5 de la loi organique modifiée des CPAS rapport annuel sur les synergies – année 2021 – approbation
- Action du CPAS et de ses partenaires dans le cadre de la crise Covid – bilan et perspectives

Durant la même période, 2 citoyens ont interpellé publiquement le Conseil communal sur d'une part l'interdiction des imprimés publicitaires plastifiés sur les véhicules à l'arrêt ou en stationnement sur la voie publique et d'autre part, la création d'un Conseil politique climat favorisant la participation citoyenne vers une politique d'adaptation au changement climatique.

Séances du Collège communal

Les membres de l'exécutif communal ont tenu plus de 44 réunions pour assurer le suivi des décisions du Conseil, veiller à la gestion courante des affaires communales et assurer la bonne administration de la Ville.

Parmi les nombreuses décisions du Collège, citons notamment :

- Le recrutement de divers membres du personnel permettant un meilleur service au citoyen ;
- L'attribution des marchés publics initiés par le Conseil communal
- Les conditions et l'attribution des marchés publics dont le Conseil communal a donné délégation au Collège communal (soit à l'ordinaire et à l'extraordinaire pour les montants estimés < 15.000 € hors TVA) ;
- La communication sur divers sujets (urbanisme, environnement, travaux, mobilité, sport, culture, …) ;
- …

Le Comité de Direction

Les membres du comité de Direction se sont réunis à plusieurs reprises pour préparer les points à soumettre aux assemblées ainsi que les propositions budgétaires. Des CODIR communs Ville/CPAS sont également organisés en vue de la préparation du budget et des comptes et du suivi des synergies.

***

POPULATION – ETAT CIVIL

Pascale ORBAN
Sophie LEGRAIN
Jessica DARDENNE
Thibaut DECROCK
Catherine DAYEZ

Etat civil

Chantal GENGLER
Célia CAMILOTTO

POPULATION :

15.261 habitants au 1er janvier 2021 et 15.314 au 7 décembre 2021.

Mouvements de la population

- 658 Personnes ont quitté la commune de Waremme ;
- 119 Habitants de Waremme sont décédés ;
- 743 Personnes sont arrivées à Waremme ;
- 98 Enfants sont nés pendant cette période.

Permis de conduire

- 489 Permis de conduire ;
- 208 Permis de conduire provisoires ;
- 6 Permis de conduire internationaux.

ETAT CIVIL

Naissances

- 98 Naissances hors commune ;
- 2 Naissances à Waremme ;
- 2 Transcriptions de naissance à l'étranger.

Reconnaissances, adoptions

- 95 Actes spéciaux ;
- 65 reconnaissances prénatales ;
- 8 reconnaissances postnatales.

Décès

- 328 Décès – 119 habitants de notre commune – 209 habitants hors commune ;
- 1 Transcription de décès : habitante de Waremme décédée à l'étranger.

Cohabitation légale

- 60 Déclarations de cohabitation légale ;
- 14 Déclarations de cessation de cohabitation légale.

Mariages – divorces

- 40 Mariages ont été célébrés dans la commune ;
- 9 Jugements de divorce ont été transcrits (les mises à jour sont directement encodées par le Parquet) ;
- 2 Transcriptions de mariage à l'étranger.

Changement de prénom

6

Changement de nom

2

Changement de sexe

0

Nationalités

- 10 Habitants de la commune ont obtenu la nationalité belge ;
- 2 Recours ;
- 3 Oppositions.

Jubilaires

- 11 Noces d'or ;
- 1 Noce de Brillant ;
- 4 Noces de Diamant

Etrangers

733 personnes de nationalité étrangère sont inscrites dans nos registres de population selon la répartition suivante :

Albanie 3	Italie 122	Inde 7
Allemagne 9	Pays-Bas 11	Japon 1
Bulgarie 2	Serbie-Monténégro 1	Philippines 3
Espagne 53	Lituanie 1	Chine 21
France 139	République Tchèque 1	Vietnam 1
Royaume-Uni 1	Bélarus 1	Kazakhstan 1
Luxembourg 5	Ukraine 3	Kirghizistan 3
Grèce 2	Moldavie 2	Thaïlande 1
Pologne 23	Fédération de Russie 7	Arménie 3
Portugal 59	Croatie 2	Irak 1
Roumanie 43	Macédoine 1	Iran 1
Suède 1	Kosovo 2	Syrie 1
Suisse 3	Union d. Rép. Soc. Soviét. 1	Turquie 2

Burundi 1
Cameroun 29
Congo 25
Burkina Faso 1
Côte d'Ivoire 5
Bénin 1
Gabon 1
Ghana 1
Guinée 5
Maurice 3
Niger 1
Nigéria 1
Madagascar 3

Rwanda 5
Togo 4
Angola 1
Algérie 9
Maroc 34
Mauritanie 1
Tunisie 6
Etats-Unis d'Amérique 5
République Dominicaine 1
Brésil 2
Chili 4
Colombie 3
Venezuela 2

Réfugiés
D'origine apatride 5
D'origine polonaise 1
D'origine Russe 2
D'origine irakienne 2
D'origine syrienne 6
D'origine burundaise 1
D'origine guinéenne 4
D'origine afghane 4
D'origine kirghize 5
D'origine érythréenne 1

POLICE ADMINISTRATIVE

Omer BADA
Frédéric CHARLIER
Elise LAMBRECHT
Christophe MISSAIRE

Ambulants et forains

- 52 marchés, placement de 50 commerçants ambulants (abonnés et 1.065 volants au 03/12/2021)
- Le nombre de volants est +/- similaire à l'année 2019 en sachant que les emplacements sont gratuits
- 1 fête foraine en juin 2021, celle du Carnaval a été annulée en raison de la pandémie covid-19.
- Réorganisation à plusieurs reprises de la disposition du marché suivant les directives des autorités fédérale et fédérées (Covid-19)

Mobilité / Zone bleue

- Aucun constat d'infraction à la zone bleue ;
- Aucun rappel pour non-paiement de la redevance zone bleue ;
- Les missions comportent également diverses interventions à la demande qui ne font l'objet d'aucune rédaction ainsi que des postes fixes afin de sécuriser les abords des écoles et faciliter la dépose/reprise des enfants par les parents et ce, de manière quotidienne sur deux ou trois implantations scolaires.

Arrêts et stationnements

- Distribution d'avertissements aux véhicules en infraction d'arrêt et stationnement ;
- 32 constats administratifs d'infractions transmis au Fonctionnaire Sanctionnateur Provincial ;
- Campagne d'information et de prévention aux abords des écoles.

Sanctions administratives communales

- 31 rappels et mises en demeure ont été adressés pour le non-entretien des propriétés ainsi que pour des conteneurs oubliés sur la voie publique ;

Problématique de la gestion de l'environnement et des incivilités

- Contrôle systématique des dépôts clandestins et des incivilités environnementales ;
- Divers constats « environnement » (dépôts clandestins dont nous avons eu connaissance) et surveillance sur le territoire communal au quotidien ;
- 23 procès-verbaux « environnement » rédigés sur base d'éléments incriminants ;
- Opération Clic4Wapp — recensement (premier trimestre 2021) sur 18 zones sous surveillance régulière ;
- Gestion des véhicules abandonnés (plus ou moins 30) sur le domaine public.

Autorisations diverses

- 6 patentes ou documents liés à la vente de boissons dans le cadre de festivités sur le domaine public public ainsi que pour ouverture de débit de boissons ;
- 130 Autorisations d'occupation du domaine public à destination des commerçants et/ou particuliers ;
- 266 Autorisations d'occupation du domaine public à des fins de travaux et surveillance des chantiers pour la perception de la redevance d'occupation du domaine public ;

Planification d'Urgence

En raison de la pandémie du coronavirus Covid-19, tous les dossiers « grands événements » ont été annulés. Cependant, la planification d'urgence a joué pleinement son rôle de relais, en collaboration avec les autorités provinciales, pour la distribution du matériel à destination des professionnels de la santé au premier trimestre de l'année 2021.

Divers

- Recensement des panneaux publicitaires pour enrôlement de la taxe communale ;
- Recensement des dépôts de mitraille sur DP pour enrôlement de la taxe provinciale ;
- Recensement Terrasses HORECA pour enrôlement de la redevance communale (annulée Covid-19) ;
- Recensement Guichets Banque pour enrôlement de la taxe communale.

SERVICE TECHNIQUE : TRAVAUX, VOIRIE, MOBILITE

Sébastien DEPREZ
Nathalie CORNET
Christelle BOLLEN
Pierre BERGER

Service technique opérationnel

Sépultures

En matière de sépultures, le service des travaux gère les 8 cimetières communaux. En 2021, jusqu'à ce jour, le service a réalisé 126 inhumations dont 22 dispersions de cendres, 18 mises en columbarium, 70 mises en caveaux et/ou concessions pleine terre et 4 mises en cavurne. Le service gère également toutes les demandes administratives liées aux sépultures dont les campagnes d'affichage des sépultures à renouveler et/ou en défaut d'entretien, ainsi que la désaffectation de 71 sépultures en champ commun.

Impétrants

En matière d'impétrants, le service gère quotidiennement les demandes via l'application POWALCO qui recense en 2021 jusqu'à ce jour 269 chantiers essentiellement pour les concessionnaires Proximus, RESA, SWDE et VOO.

Marchés publics

Marchés dont l'imputation budgétaire ne relève que de l'exercice 2021

Procédure	Etat	Description	Estimation attribution TVAC
PNSPP	Invitation	Buvette Haute-Wegge - mesures conservatoires - remplacement partiel de la toiture et de châssis	€ 29.800,49
PNSPP	Candidats	Logement de transit de Bettincourt - Remplacement de châssis	€ 4.537,50
PNSPP	Candidats	Entretien bassin d'orage Bovenistier	€ 25.000,00
PNSPP	Attribution	Réparations localisées de revêtement en dalles de béton	€ 13.999,99
PNSPP	Candidats	TCW - remplacement de châssis	€ 8.530,50
PNSPP	Candidats	Entretien / aménagements place de Gérardmer	€ 34.979,41
PNSPP	Candidats	Ecole de Longchamps - Salle de gymnastique - traitement contre l'humidité - réparations diverses	€ 45.509,31
PNSPP	Attribution	Cimetière du centre - Désaffectation de sépultures, pose de caveaux, caveautins et placement de columbariums	€ 123.499,99
PNSPP	Attribution	Marquages routiers 2021	€ 16.627,94
PNSPP	Attribution	Bâtiment administratif - gestion des accès	€ 8.264,30
PNSPP	Exécution	Remplacement localisé de revêtement rue d'Elbeck	€ 10.794,98
FA	Réception	Remplacement de la centrale détection gaz au CSEL	€ 2.281,94
PNSPP	Exécution	Réfection venelle Clos de Hesbaye-Clos des Mésanges	€ 7.810,97
FA	Réception	Stade waremmien - réparations localisées du revêtement du terrain principal	€ 16.000,00
PNSPP	Attribution	Fourniture de matériel dédié à la sécurité routière et à l'apaisement des vitesses 2021	€ 55.588,78

PO	Attribution	Acquisition de véhicules pour le service technique	€ 149.610,67
	Réception	Acquisition d'une citerne avec pompe d'arrosage sur remorque	€ 8.149,35
PNSPP	Exécution	Eclairage public - Remplacements et améliorations 2021	€ 25.757,36
PNSPP	Attribution	Plaines de jeux - réparations	€ 1.867,51
PO	Attribution	Travaux d'entretien du réseau d'égouttage et d'écoulement des eaux claires (y compris cours d'eau) - 2021	€ 39.218,52
PNSPP	Exécution	Petit matériel 2021-2	€ 23.580,99
PNSPP	Réception	Fabrication de potences pour suspensions florales	€ 2.964,50
FA	Exécution	Placement d'un réseau de caméras de surveillance au hall voirie	€ 3.260,08
FA	Réception	Logement de transit de Bettincourt - réparation corniche	€ 2.499,99
FA	Réception	Installation pompe à chaleur Maison de Hesbaye	€ 8.790,95
PNSPP	Attribution	ALPE : réparations en toiture	€ 6.777,21
PNSPP	Attribution	Filets pare-ballon terrains de football de la Haute-Wegge	€ 29.223,92
	Réception	Démolition bâtiment rue Zénobe Gramme 2	€ 90.750,00
PNSPP	Réception	MCAE - remplacement des châssis	€ 31.789,12
PNSPP	Attribution	RSIH - Remplacement d'une échelle de secours, mise en conformité incendie et mesures compensatoires	€ 40.750,38
PNSPP	Réception	Remplacement de trappillons rue des Fabriques	€ 10.890,00
PNSPP	Exécution	Eglise Saint-Pierre - travaux priorité 1	€ 152.833,57
PNSPP	Attribution	Cimetières d'Oleye et de Grand-Axhe - gestion du patrimoine funéraire, aménagement de caveaux et caveautins, réparation du mur d'enceinte	€ 76.353,01
PNSPP	Exécution	Désignation d'un auteur de projet pour l'étude et le suivi des travaux de voiries et de trottoirs repris dans le PIC 2019-2021 - ANNEES 2020 ET 2021	€ 59.214,99
PNSPP	Réception	Petit matériel 2021-1	€ 20.669,29
PNSPP	Attribution	Plaines de jeux - remplacement de modules	€ 63.116,38
PNSPP	Réception	Académie - réparations diverses en toitures	€ 17.508,70
PO	Report 2022	PIC 2019-2021 - Réfection et aménagement de diverses voiries et trottoirs	€ 966.733,17
		TOTAL	**€ 2.235.535,76**

Service opérationnel

Le service des travaux a géré une série d'interventions avec ses propres équipes outre l'entretien récurent et régulier des cimetières, villages, etc. Ces demandes d'intervention au moment d'écrire ces lignes sont d'environ 2.216 en 2021 dont 1.770 ont déjà été résolues. Dans ces demandes d'interventions, 82 % concernent des espaces publics et 18 % des bâtiments communaux ; 54 % sont émises par les citoyens et 49 % en interne. Lors de l'entretien des 212 km de voiries, en 2021, c'est plus de 67 tonnes de tarmac à froid, d'hydrocarboné et d'empierrement qui ont été mis en œuvre. Lors de la période hivernale 2020-2021, le service épandage a mis en œuvre plus de 110 tonnes de sel dans le cadre du service d'hiver.

ENERGIE/POLLEC

Damien LAMBOTTE
Guillaume GERADON

Axe de travail 1 : Information et aide aux citoyens

- Information sur les primes "Energie" octroyées par la Région wallonne et sur les réductions d'impôts
- Conseils sur les travaux en lien avec l'énergie (isolation, chauffage, énergie renouvelables) ;
- Aide à la lecture et à la réduction des factures d'électricité, conseils pour la comparaison des fournisseurs d'énergie et l'organisation d'un changement le cas échéant ;
- Publication d'une brochure énergie synthétisant toute l'information concernant les aides financières et les gestes pour économiser l'énergie ;
- Information via le bulletin communal (3 articles) ;
- Organisation de commandes collectives de mazout pour permettre l'accès à des petits volumes (dès 300 litres) à un prix plus attractif (3-4 centimes de moins que le prix officiel) ;
- Participation à la 14e Nuit de l'Obscurité pour la sensibilisation à la pollution lumineuse et ses conséquences : séance d'information, balades contées, observations astronomiques (50 à 60 personnes) ;
- Marché conjoint avec la commune de Wanze pour la mise en place d'un service d'accompagnement pour la rénovation des bâtiments privés : marché attribué à la SCRL CORENOVE, en cours d'exécution pour 3 ans. Repris sous le nom de projet « Rénov'énergie ». Il comprend 3 axes de travail principaux :
    1. la mise en place d'un groupement d'entreprises aptes à réaliser des travaux d'économies d'énergie et de rénovation (isolation, toiture, chauffage, éclairage, énergies renouvelables, etc) qui pourront être recommandées aux candidats-rénovateurs.

    Le développement de la demande en travaux, par :

    2. une campagne de mobilisation incitant les citoyens à s'engager dans des travaux de rénovation énergétique
    3. un accompagnement personnalisé des candidats-rénovateurs en vue de maximiser pour chaque bâtiment le volume de travaux réalisables sur base d'un scénario technique et financier visant l'autofinancement des travaux.

Statistique de fréquentation du service (12 derniers mois) :
- 21 demandes d'information (sur place, par mail ou par téléphone) ;
- 54 inscriptions pour les commandes groupée de mazout (36.700 litres).

Axe 2 : Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux

- Suivi et mise à jour du cadastre énergétique des bâtiments communaux ;
- Suivi de la comptabilité énergétique sur base des factures ;
- Suivi et évaluation des effets des investissements économiseur d'énergie ;

- Collaboration avec le service des travaux pour le suivi des problèmes liés au chauffage des bâtiments (dépannage-maintenance, amélioration du fonctionnement des installations, au niveau régulation e.a.) ;
- Collaboration avec le service des travaux pour la mise en œuvre des projets économiseurs d'énergie (procédure de marché publique) et l'obtention de subsides le cas échéant.

Marchés publics

1/ Désignation d'un certificateur externe pour l'établissement des certificats PEB de bâtiments communaux. Attribué à Bureau 2E : marché en cours d'exécution

2/ Désignation d'un bureau d'étude en techniques spéciales : procédure arrêtée.

3/ Travaux d'économies d'énergie (dont cogénération et comptabilité énergétique) au Centre sportif de Waremme : procédure de marché en cours.
Principaux travaux inscrit au CSC :

1. Installation d'une cogénération de qualité au gaz ;
2. Le remplacement de la production ECS en chaufferie ;
3. Le remplacement de pompes (sur les circuits de chauffage et sur les systèmes de filtration) ;
4. Le placement de compteurs d'énergie (gaz, électricité, eau, chaleur)
5. La mise à disposition d'une plateforme de comptabilité énergétique

Lots	**Fournisseurs 2019-2021**	**Fournisseurs 2022-2024**	**Volume estimé/an (MWh)**
Haute tension	Luminus	Luminus	12
Basse tension	Lampiris	Total Lampiris	562
Eclairage publique	**Luminus**	**Electrabel**	**888**
Gaz	Lampiris	Total Lampiris	1.694

4/ Marché public provincial pour la fourniture d'électricité et de gaz – période 2022-2024

Comme tous les 3 ans, la Province de Liège a renouvelé son marché auquel la Ville de Waremme a adhéré. Seul le fournisseur pour l'éclairage public changera.

Axe 3 : Convention des Maires

Suite à la séance du Conseil communal du 16 octobre 2017, la Ville de Waremme a adhéré officiellement à la Convention des Maires (http://www.conventiondesmaires.eu).
La Convention des Maires pour le climat et l'énergie rassemble des milliers d'autorités locales et régionales, volontairement engagées dans la mise en œuvre des objectifs européens en termes de climat et d'énergie sur leur territoire. Les nouveaux signataires s'engagent à réduire leurs émissions de CO2 de 40 % au minimum d'ici 2030 et à adopter une approche intégrée visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.
Ce projet ambitieux ne concerne donc pas les émissions de la seule administration communale (seulement 2,4 % du total) mais bien de tous les acteurs présents sur le territoire communal (citoyens, entreprises, écoles, ...). Il visera notamment l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments mais également la mobilité et l'augmentation du recours aux énergies renouvelables.
Outre un rôle d'exemple, la Ville devra fédérer un maximum d'acteurs pour établir et mettre en œuvre un plan d'action pour atteindre cet objectif.

Appels à projet

En 2020, la Wallonie a lancé un appel à candidature POLLEC 2020 dans le but d'inciter les pouvoirs locaux à engager un.e coordinateur.trice du Plan d'action pour l'Énergie durable et le Climat (PAEDC) et à réaliser des investissements dans les thématiques liées au PAEDC.
En réponse à cet appel, la Ville de Waremme :

- A engagé Guillaume GERADON en tant que coordinateur POLLEC au 1er juin 2021 ;
- A obtenu un subside de 75 % pour la mise en place de 2 bornes de chargement de type "semi-rapide" pour véhicules électriques. Chaque borne desservira deux emplacements dont un réservé à un véhicule partagé. En cours de réalisation.

En septembre 2021, le service Energie a également introduit un dossier dans le cadre de l'appel à projet POLLEC 2021. Celui-ci lié à la mise en place d'une stratégie immobilière globale et à long-terme sur les bâtiments communaux tertiaires (2040). Cette stratégie comprend un pour l'analyse du parc immobilier de la Ville et un volet pour l'automatisation de la comptabilité énergétique communale.

Afin de sensibiliser la population à la pollution lumineuse et à ses effets sur l'environnement, la Ville de Waremme a participé à la 14ième Nuit de l'Obscurité. Des actions (extinction de luminaires) et des activités à la Maison de Hesbaye (séance d'information, balades contées et observations astronomiques) ont été mises en place durant la soirée du 9 octobre 2021. 66 participants

Renouvellement des Gestionnaires des Réseaux de Distribution électricité et gaz

Suite à la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité, les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et de gaz ont été désignés par le Gouvernement wallon, après proposition des communes, pour une durée de 20 ans, période qui arrivera à son terme en février 2023.

Le Ministre wallon de l'Energie a initié, 2 ans avant cette échéance, la procédure de renouvellement de la désignation des gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et de gaz par l'appel à renouvellement publié au Moniteur belge le 16 février 2021.

Faisant suite à cette publication, la Ville de Waremme a démarré la procédure de renouvellement, qui sera clôturée début 2022 après analyse et validation de sa proposition de candidat par la CWaPE.

ENVIRONNEMENT

Catherine LAMARCHE
Mariève DESTINEZ
Fabienne DEJASSE

SERVICE ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets

Les collectes INTRADEL :
En collaboration avec l'intercommunale, le service Environnement s'occupe de la gestion des changements de titulaire des conteneurs à puce lors des déménagements. Du 01/01/2021 au 30/10/2021, 724 dossiers ont été traités. Estimation annuelle : 870 pour 2021 (une moyenne de 70 déménagements par mois). En 2020 : 695 dossiers ont été traités.
Les sacs dérogatoires gratuits ont été donnés à 105 ménages autorisés par le collège (contre 133 en 2020). Droit constaté 2020 pour la vente des sacs poubelles : 5.315 €. En 2021, de janvier à octobre inclus, il a été vendu pour 4.639 € de sacs dérogatoires

La collecte des déchets verts :
Un marché de service est en cours avec la société OVS et a pour objet la collecte des déchets verts sur le territoire de Waremme de mars à novembre une fois toutes les deux semaines. Le Service Environnement réalise les listes des inscrits aux collectes (en collaboration avec le Service Finances) et les transmet au collecteur. Le Service Environnement gère également les plaintes des citoyens.
En 2021, il y a eu 872 inscriptions (contre 892 en 2020 – droit constaté 80.325 €) pour un montant total de 78.280 €.
De mars à octobre 2021, 426,96 tonnes de déchets verts ménagers ont été collectés. Ce qui représente un coût de collecte de 50.053,51 € TVA comprise et de traitement de 21.079,02 € TVA comprise, soit un montant total de 71.132,53 € TVA comprise.

La collecte des encombrants :
La collecte des encombrants est déléguée à la Ressourcerie du Pays de Liège.
Le service Environnement contrôle les factures reçues et gère les demandes/plaintes éventuelles des citoyens.
Le service Environnement réalise également l'enrôlement de la redevance.
De janvier à septembre (inclus), 159 passages de la Ressourcerie ont été sollicitées et 27,08 tonnes ont été collectées.

Taxe déchets :
Le montant du rôle de la taxe socle 2021 pour les ménages est de 759.788,00 € et de 56.110,00 € pour les commerces. Le montant du rôle de la taxe proportionnelle de 2020 (AER envoyé en 2021) est de 244.612,88€.

Examen des demandes d'exonération et de réduction de la taxe :
- ✓ Les revenus insuffisants : 123 (8.945 €) + 54 RIS (5.135 €) = 177 ménages
- ✓ Les personnes résidant en maison de repos ou de soins : 14 → 805 €
- ✓ Les personnes souffrant d'incontinence : 97 → 2.020 €
- ✓ Les accueillantes ONE : 7 → 1.015 €
- ✓ Parents avec jeunes enfants : 7.760 €

TOTAL des mesures sociales : 27.108 €

Par ailleurs, les redevables assimilés (commerçants) évacuant leurs déchets via un contrat privé bénéficient d'une réduction de leur taxe socle de 97 € (45 € au lieu de 142 €). 68 commerces ont fait la demande pour un montant total de réduction de 6.470 €.

Propreté et actions Be Wapp

Propreté de l'espace public :

En étroite collaboration avec le service Travaux qui gère les équipes de terrain.
Gestion des déchets issus de la propreté publique : tonnage déchets classe 2 (issu des poubelles et des dépôts clandestins) du 01/01 au 31/10/2021 : 67,02 tonnes. Coût de traitement : 10.527,62 €

Plan Local Propreté

Suite à un appel à projet lancé par le Gouvernement wallon en partenariat avec l'asbl Be Wapp, Waremme a pu valider son Plan Local Propreté au conseil du 23 novembre 2020. Ceci nous a permis de recevoir une subvention de 25.000 €. Conformément à l'arrêté ministériel du 21 décembre 2020 pour la mise en œuvre de notre PLP. Les actions réalisées jusque septembre 2022 seront subsidiées.
Voici les actions déjà réalisées en 2021 :

- Création de 2 canisites (1 parc des mayeurs, 1 parc du tram). Coût : 1.331 € TVAC (subside 80%)
- Customisation des poubelles publiques de la Champanette. Coût : 360,84 € (subside 80 %)
- Campagnes de ramassage Wawapp Waremme Plus Propre (une fois par saison) ;
- Placement de cendriers à vote. Coût : 1.137, 40 € (subside 50%) ;
- Placement de 2 nouveaux macarons « ici commence la mer » + 1 pochoir. Coût : 110 € (CRMA)
- Adaptation du Règlement Général de police ;
- Actualisation continue de l'inventaire des poubelles publiques ;
- Optimalisation des tournées de vidanges des poubelles publiques. Accompagnement du bureau d'étude Comase financé à 100% par la RW et Be Wapp ;
- Acquisition de poubelles et cendriers (attribution prévue mi-décembre) - estimation : 9.680 € TVAC

Opération de développement rural (ODR)

Lancée en 2007, il s'agit de la seconde Opération de Développement Rural (ODR) de la Ville. Son Programme de Développement Rural (PCDR) a été approuvé en 2013 et donne accès à des subsides pour une période de 10 ans. Il est constitué de 38 fiches-projets dont certaines font l'objet de convention et/ou sont en phase d'exécution :

- L'aménagement du cœur de village d'Oleye - travaux inaugurés le 10/11/2018 ;
- L'aménagement de lieux magiques à Bovenistier : terminés en 2020 ;
- L'aménagement du cœur de village de Grand-Axhe : attribution des travaux réalisés le 29 septembre 2021 pour un montant de 563.892,95 € ;
- Le projet transcommunal Waremme - Berloz de la Werick : dépôt du permis d'urbanisme en décembre 2021 ;
- Lancement des lieux magiques à Bettincourt avec proposition de demande de convention en mars 2022 pour un montant estimé à 200.000 € (subside DR 80 % = 160.000 €) ;
- Le Wachnet : activation de la mesure 7.6 du PwDR (subside 100%).

Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

Approuvé fin 2010, le Plan Communal de Développement de la Nature de Waremme compte une trentaine de membres bénévoles qui mettent en œuvre chaque année une série de projets liés à la nature subsidiés par la Région wallonne.

Projets réalisés en 2021 :

- Création de la Tiny Forest pour un montant de 3.494,12 € dont 3.093 € de subsides régionaux ;
- Organisation de la Journée de l'Arbre (arbres à distribuer reçus de la Wallonie) ;
- Réalisation d'un triptyque d'information du PCDN : en cours
- Plantation de haies le long des champs : en cours

Mobilité douce

- Wallonie cyclable

Introduction du dossier de candidature fin 2020 ;
Arrêté de subventionnement le 20 mai 2021 d'un montant maximal de 500.000 € ;
Approbation du Plan d'Investissement Wallonie Cyclable (PIWACY) au conseil du 13 septembre 2021 et envoi au SPW MI le 1er octobre 2021 ;

VILLE DE WAREMME

PLAN D'INVESTISSEMENT WALLONIE CYCLABLE 2020 - 2021

Montant maximal pour le plan d'investissement Wallonie cyclable 2020-2021: **500.000,00** (1)

Les montants sont indiqués en euros T.V.A. comprise

N°	Intitulé de l'investissement	(2) Estimation des travaux (en ce compris les frais d'étude) hors essais	(3) Travaux non subsidiables (en ce compris les frais d'étude) hors essais	(4)=(2)-(3) Travaux pris en compte (en ce compris les frais d'étude) hors essais	(5) Travaux subsidiables pris à 100 % hors essais	(6)=(4)-(5) Travaux subsidiables pris à 75 % hors essais	(7) Estimation de l'intervention régionale (SPW MI) majorée de 5 % pour essais
1	Cheminement de la Mule (rue de Bettincourt - rue du Pont)	95.051,93	0,00	95.051,93	95.051,93	0,00	79.843,62
2	chemin des Hirondelles	32.577,44	0,00	32.577,44	32.577,44	0,00	27.365,05
3	rue du fond d'Or et rue du Parc industriel	196.032,00 €	0,00	196.032,00	196.032,00	0,00	164.666,88
4	Longchamps	174.097,17 €	15.240 €	158.857,17	158.857,17	0,00	133.440,02
5	parking vélo	156.114,21	0,00	156.114,21	156.114,21	0,00	131.135,94
6	Prolongement liaison Hartenge LGV	307.236,65 €	74.514,00	232.722,65	232.722,65	0,00	195.487,03
7	bande cyclable suggérée vers Bettincourt	71.337,00		71.337,00	0,00	71.337,00	44.942,31
				0,00	0,00	0,00	0,00
6						0,00	0,00
		1.032.446,40	**89.754,00**	**942.692,40**	**871.355,40**	**71.337,00**	**776.880,85**
	Intervention pour les frais d'audit (4 %)						31.075,23
					(8) = entre 150 et 200% de (1)		**807.956,08** (8)

Désignation d'un bureau d'étude pour la réalisation d'un audit cyclable le 18 octobre 2021 pour un montant de 18.295,20 €.

La réunion de coordination avec le SPW MI a eu lieu le 22 novembre 2021, nous attendons le retour du Ministre sur la validation du PIWACY pour le 15 décembre 2021.

- Label commune pédestre : renouvellement du label en 2021 avec « 1 basket »

Les appels à projet divers

- Appel à projet Tri-out-of-Home : non retenu
- Appel à projet parc urbain : subsides obtenus du Gouvernement Wallon de 341.000 € (réalisation 2022) ;
- Appel à projet acquisition de matériel de vidéosurveillance 2021 : en attente du résultat.

Projet Zéro déchets

Le lancement du projet a eu lieu le 8 novembre 2017 et avait réuni une trentaine de citoyens.
Le plan d'action, approuvé par le collège communal du 23 avril 2018, s'articule autour de trois thématiques :

- Le zéro déchet à l'administration ;
- Les familles zéro déchet ;
- Les initiatives citoyennes Zéro déchet.

Les actions suivantes ont été réalisées :

- Nettoyage numérique à l'administration (action Ecoteam) ;
- Collation saine dans les écoles (avec INTRADEL) ;
- Création de Wrappi pour la population ;
- Création d'outils de communication (Beach flag et roll-up) ;
- Poubelles de tri dans les bureaux administratifs ;
- Formation de 3 guides composteurs et mise en place d'un compost collectif (en cours) ;
- Action lange lavable et prime (INTRADEL) ;
- Mise en place de différents Groupes de travail thématiques (commerces et snack, communication, …)
- Lancement de l'action ménage au naturel à l'administration. (INTRADEL) ;
- Lancement de l'action cantine ZD (INTRADEL).

Permis et autorisations

Traitement des déclarations classe 3 environnement.
2021 (au 1/11) : 56 dossiers
Traitement des permis d'environnement et permis unique (classe 1 et 2) : entre 5 et 10 dossiers par an.
2021 (au 1/11) :

- 7 dossiers de demande de permis d'environnement classe 2 (procédures en cours pour certains)
- Aucun dossier de demande de permis unique classe 2

Outre le traitement des demandes, le service assure une permanence téléphonique à l'Administration pour répondre aux différentes questions préalables au développement d'un projet. Cette procédure préalable est informelle mais elle facilite l'examen des demandes et permet, au besoin, un échange avec le Collège ou les services de la DGO3 et DGO4 pour les projets plus importants. Elle permet également de limiter les dossiers incomplets et les refus automatiques.

Lutte contre les nuisibles

Plan chats : depuis 2015, un plan de stérilisation des chats errants est en cours à Waremme. Suite au nouvel AGW de 2020, une demande de subsides a été effectuée pour poursuivre la stérilisation en 2021. En tout, 35 chats ont été stérilisés cette année pour un coût total de 3.455 € dont 3.000 € de subsides → part communale : 455 €.

Dératisation : Habituellement, deux campagnes annuelles de dératisation (des biens privés et publics) sont organisées, cette année, une campagne supplémentaire a été réalisée en urgence pour faire face à une recrudescence importante des populations de rongeurs :

- Au printemps (2 jours) : 47 ménages ;
- En été (2 jours – campagne supplémentaire) : 59 ménages ;
- En novembre (2 jours) : 29 ménages.

Gestion des plantes invasives : nous retrouvons principalement quatre espèces invasives sur le territoire de Waremme :

- La balsamine de l'Himalaya : gérée chaque année par le CRMA le long du Geer en partenariat avec les ouvriers du service cadre de vie. Cette année la population était presque insignifiante ; le fauchage systématique a porté ses fruits.
- La berce du Caucase : principalement en terrain privé, gérée par le SPW.
  En domaine public : quelques plants sporadiques enlevés systématiquement par nos ouvriers.
- La Renoué du Japon : gestion via la clef de décision du SPW
- L'hydrocotyle fausse renoncule : plante aquatique présente à la Maison de Hesbaye et gérée par le SPW en partenariat avec le CRMA et le PCDN.

Agriculture

Au besoin, chaque année, organisation des commissions de constats de dégâts aux cultures. En 2021, la commission s'est réunie pour le gel au printemps et pour les fortes pluies en juillet. 5 exploitants ont rentré un PV pour le gel tardif et deux pour les pluies de l'été.

GAL « Je suis Hesbignon.be »

Le Groupe d'Action Locale (GAL) « Jesuishesbignon.be » est le fruit d'un partenariat public/privé entre 11 communes de Hesbaye, des associations, des structures privées et des citoyens. Actif sur le territoire de ces 11 communes, le GAL a pour objectif principal de développer des projets afin d'améliorer l'identité Hesbignonne et la qualité de vie en milieu rural.

Outre Waremme, les communes engagées sont Amay, Berloz, Faimes, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Verlaine et Villers-Le-Bouillet.

Les projets du Gal sont déclinés en 6 grands thèmes :

- Environnement
- Gestion des eaux de pluie
- Agriculture
- Cohésion sociale
- Circuits courts
- Mobilité

Projets réalisés spécifiquement à Waremme :

- Aide et expertise pour la mise en œuvre d'un règlement d'aide en faveur de la mise en place de système anti-érosif pour les agriculteurs. Une convention signée et une réalisation en 2021 ;
- Organisation du Young Climathon Waremme/Amay ;
- Projet avec les aînés (voir service concerné) ;
- Mise en place d'ateliers collations saines dans les écoles ;
- Réalisation d'un itinéraire cyclable sur les 11 communes, dont Waremme ;
- Aide à l'obtention de subside pour la mise en place de box à vélos aux arrêts de bus (concrétisation en 2022).

URBANISME

Alexia CIANCIO
Alain HOSTE
Roxane CESAR

Missions du service

- Le Service de l'Urbanisme encadre, stimule et organise le développement du territoire communal. Sa mission principale est de coordonner les activités, les études et les projets dans le cadre des dispositions légales ;

- Le service de l'Urbanisme couvre toutes les matières concernées par le Code du Développement Territorial (**CoDT**) :

    - Demande de permis d'urbanisme (bâtir, transformer, démolir, …)
    - Demande de permis d'urbanisation
    - Certificat d'urbanisme n°1 et n° 2
    - Renseignements urbanistiques/demandes notariales
    - Consultation du plan de secteur et du cadastre
    - Monuments, sites et fouilles

En pratique

- Outre le traitement des demandes de permis et certificats, le service assure une permanence téléphonique à l'Administration pour répondre aux différentes questions préalables au développement d'un projet. Cette procédure préalable est informelle mais elle facilite l'examen des demandes et permet, au besoin, un échange avec le Collège ou les services de la DGO4 pour les projets plus importants. Elle permet également de limiter les dossiers incomplets et les refus automatiques ;

- Traitement des plaintes et le cas échéant des infractions urbanistiques en collaboration avec les Services de Police et le géomètre désigné par le Collège ;

- Préparation des dossiers pour le Collège communal (certificats d'urbanisme, permis et avant-projets) ;

- Réunions bimensuelles avec le Fonctionnaire délégué concernant les dossiers importants de développement urbanistique ;

- Les permanences des enquêtes publiques sont assurées par le service. Pour les projets soumis à étude d'incidence, le conseiller participe aux réunions d'information préalables. Il assiste également aux réunions de concertation avec les riverains dans le cadre d'enquête publique ;

- Organisation présentation des dossiers et secrétariat de la CCATM ;

- Aide à la confection de dossiers portés par la Ville de Waremme ;

- Collaboration avec le Service Logement pour les dossiers d'infraction urbanistique en matière de création de logement, avec le Service Environnement pour le traitement des dossiers de permis uniques, avec l'Agence de Développement local les PIC et le service Travaux pour les aspects liés à la mobilité et égouttage des dossiers. Depuis un peu plus d'un an, le Conseiller en Energie a rejoint le service de l'urbanisme et assure également les missions du service du Logement. Un guichet « énergie-logement » a ainsi été créé afin de favoriser les interactions entre ces services d'une part

et de donner une information globale et multi sectorielle aux citoyens d'autre part ;

- Représentation au Conseil de Direction et participation à l'élaboration et la mise en œuvre du Programme Stratégique transversal (PST) ;

- Participation à l'élaboration des règlements redevances relatifs aux missions du service ;

- Participation aux formations dispensées par la Conférence permanente du développement Territorial (CPDT), l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW), … ;

Statistiques des dossiers traités en 2021 (chiffres au 25/11/2021)

- Nombre de réponses adressées aux notaires dans le cadre des demandes de renseignements urbanistiques : **515** ;

- Nombre de permis traités en **2021** (chiffres au 25/11/2021)

    - Nouvelles habitations et constructions groupées : **15** permis ; soit un total de **17** habitations créées ;

    - Création de logements : **10** permis, soit un total de **26** logements créés ;

    - Transformations (véranda, modification de baies, extensions…) : **44**

    - Travaux divers (palissades, enseignes…) : **6**

    - Constructions autres que l'habitation (hangar, garage…) : **16**

Au total, le Collège a rendu **99** décisions, dont **4** refus et **4** dossiers ont été déclarés irrecevables.
Le Service de l'Urbanisme a réceptionné **115** dossiers en 2021 (du 1/1 au 25/11).

Au vu de la crise sanitaire liée au COVID-19, le service de l'Urbanisme s'est organisé pour assurer la continuité de ses missions, en associant le télétravail au travail en présentiel en fonction de l'actualité et des impositions.

Toutes les demandes de permis ont été traitées dans les délais prévus par le CoDT et aucune de celle-ci n'a fait l'objet de saisine du Fonctionnaire délégué pour dépassement de délai.

Aucun certificat d'urbanisme n'a été délivré.

A l'exception d'un dossier, les décisions de refus de permis prises par le Collège communal et attaquées en recours devant le Gouvernement wallon ont toutes été confirmés par le Ministre de tutelle.

LOGEMENT

Damien LAMBOTTE

Le logement est au centre des préoccupations de tous les citoyens. Conformément à la déclaration de politique générale du logement, l'objectif est de diversifier au maximum les différents types de logements accessibles sur le territoire waremmien. Le service veille notamment à lutter contre les logements insalubres et inoccupés.

Mission du Service Logement

Le service Logement de la Ville apporte des réponses concrètes aux besoins en logement, il travaille à la mise en œuvre du droit à un logement décent et de qualité, comme lieu de vie, d'émancipation des familles et des individus.

Cet enjeu tient en 3 approches

- Lutte contre l'insalubrité et l'insécurité des logements ;
- Lutte contre l'inoccupation des logements ;
- Lutte contre la concentration des petits logements dans un même immeuble et les marchands de sommeil.

En pratique, le service

- A pour mission d'aider, d'orienter et de conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement ;
- Réoriente, le cas échéant, vers les services communaux et les organismes concernés en fonction des problèmes soulevés ;
- Applique la législation relative aux permis de location ;
- Procède au suivi des enquêtes de salubrité du Service Public de Wallonie et joue un rôle de coordination avec les services extérieurs à l'administration communale devant, le cas échéant, être sollicités (C.P.A.S, Police, AIS'Baye, Home Waremmien) ;
- Tient à jour la liste des arrêtés d'inhabitabilité ;
- Met en application le "règlement-taxe" sur les immeubles bâtis inoccupés et logements loués meublés ;
- Collabore avec le service urbanisme en rendant des avis sur les demandes de régularisation de permis d'urbanisme ou de nouvelles demandes de division de logements, en ce qui concerne la vérification des critères minimaux de salubrité fixés par la Région Wallonne, ou en l'informant d'infraction urbanistique (division opérée sans autorisation) constatée dans le cadre des contrôles de salubrité ;
- Joue un rôle de relais aux réunions de la Conférence des élus en matière logement et assure le secrétariat des réunions de concertation ;
- Participe aux réunions d'accompagnement organisées par le P.C.S en matière de logement ;
- Élabore des fiches d'information à destination du public, assure une veille juridique sur les différents domaines couverts par la politique générale du logement ;

Relevé des logements inoccupés

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ancrage communal, la Région Wallonne impose aux communes de tenir un inventaire des logements inoccupés. L'inoccupation prolongée ou assimilée (ex : cas du logement habité mais présentant des signes de délabrement) donne lieu à taxation suivant les conditions et la procédure déterminée par le règlement taxe sur les logements inoccupés.

Exercice 2020-2021

14 logements taxés comme inoccupés ou assimilés sont présentés pour un montant de 23.025,74 €.

Suite aux contrôles annuels, deux logements repris dans la liste taxable 2019 ont été retirés (évènement suspensif – changement de propriétaire) et un bâtiment exonéré en 2019 a été taxé à nouveau en 2020 (absence de travaux). Les seconds constats des biens répertoriés précédemment ont donné lieu à une taxation pour 9 biens. La taxation à fait l'objet de 3 demandes de dégrèvement (2 taxations confirmées – 1 dossier en cours de traitement).

Les relevés pour 2021 ne sont pas encore effectués.

Insalubrité – Permis de location

- Une visite de pré-contrôle à la demande de locataires ou de tiers (les visites sur place ont été suspendues suite à la crise sanitaire) ;
- Accueil-permanence première information droits des locataires : +- 5 personnes. Accueil présentiel en général suspendu ou sur rendez-vous suite à la crise sanitaire – le service s'est effectué exclusivement par téléphone/mail ;
- 2 demandes (accompagnement de locataires) en vue d'un contrôle salubrité par un agent agréé de la Région wallonne.

CADRE EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2021

I.-Administration générale (Base : Hôtel de Ville)

Direction générale

	Directeur général	*LEDUC Fabienne (congé pour stage)*	*Statutaire*	*1-11-00*
1	Directeur général f.f.	PIRON Vivian	Statutaire	1-3-13
1	Coordinateur Pollec	GERADON Guillaume	APE	1-6-21
2,8	Employées d'administration	DODEUR Fanny	Statutaire	18-9-07
		GEORGES Dominique - 4/5ème T	Statutaire	15-12-00
		SCHEPERS Megan	APE	1-2-17
ETP 4,80				

Cabinet du Bourgmestre - Salles des villages

1	Employée d'administration	MASSIN Laurence	APE	13-1-09
ETP 1				

Communication

1	Employée d'administration	WATTIEZ Virginie	APE	5-1-21
ETP 1				

Accueil

1	Employée d'administration	TUDICO Amanda	APE	2-9-19
ETP 1				

Recette

1	Directeur financier	JACQUES Brigitte (en congé de maladie)	Statutaire	1-1-87
1	Directeur financier f.f.	FRAIPONT Adrien	Statutaire	17-6-21
4	Employés d'administration	BODART Anne-Françoise	APE	1-7-05
		DEBATTY Audrey	APE	1-3-18
		DELSAT Laure	Statutaire	10-2-09
		PIRARD Thomas	APE	1-11-06
ETP 6				

Service technique

1	Agent technique en chef	DEPREZ Sébastien	Statutaire	1-7-14
3	Employés d'administration	BERGER Pierre	art.60	1-2-21
		BOLLEN Christiane	Statutaire	17-10-95
		CORNET Nathalie	APE	18-6-12
0,8	Employé voirie	RAICKMAN François - 4/5 T	APE	1-3-00
ETP 4,8				

Urbanisme

1	Chef de bureau technique	CIANCIO Alexia	APE	1-9-15
2	Employés d'administration	CESAR Roxane	APE	1-1-06
		HOSTE Alain	Statutaire	1-10-98
ETP 3				

Energie - Logement

	Conseillère en énergie	*BALAES Ariane (interr. complète Congé parental)*	*APE*	*10-3-08*
1	Conseiller en énergie	LAMBOTTE Damien	APE - remplaçant	1-6-17
	Employée d'administration	*HOUGARDY Véronique (malade longue durée)*	*APE*	*10-1-96*

ETP 1				

Environnement

1	Chef de bureau Conseiller en environnement	LAMARCHE Catherine	Statutaire	18-1-10
2	Employées d'administration	DESTINEZ Marie-Eve	Statutaire	14-3-11
		DEJASSE Fabienne	APE	1-9-19
ETP 3				

S.I.P.P.

1	Employée d'administration	DELCOMMUNE Ariane	APE	20-5-09
ETP 1				

Population - Etat civil – Carte d'identité

6,7	Employés d'administration	DARDENNE Jessica - 4/5 T	APE	1-1-15
		DAYEZ Catherine - 9/10 T	Statutaire	16-1-95
		DECROCK Thibaut	APE	17-10-05
		FLAMENT Erika - maladie de longue durée	*APE-maladie longue durée*	1-7-01
		GENGLER Chantal	Statutaire	25-1-93
		LEGRAIN Sophie	Statutaire	9-7-12
		ORBAN Pascale	Statutaire	1-1-87
		CAMILOTTO Célia	APE - Remplaçante	3-12-19
ETP 6,70				

Personnel

2,8	Employés d'administration	ABSIL Michel	Statutaire	13-12-10
		ACKERMANS Carine - 4/5 T	Statutaire	1-1-07
		LESUISSE Stéphanie	Statutaire	4-9-06
ETP 2,80				

Economat - Pensions – Handicapés

0,8	Employée d'administration	GUILLAUME Jacqueline - 4/5 T	Statutaire	19-12-86
ETP 0,8				

Police administrative

1,5	Employés d'administration	BADA Omer - 1/2 T	Contractuel	1-4-14
		MISSAIRE Christophe	APE	1-3-16
2	Employés d'administration - Agent constatateur	CHARLIER Frédéric	APE	1-2-18
		LAMBRECHT Elise	APE	1-6-21
ETP 3,5				

Protocole

1	Employé d'administration	DUCHESNE Benoît	Statutaire	1-10-84
ETP 1				

Enseignement

2,75	Employés d'administration	BADA Vincent	Contractuel	1-1-05
		DEGRANDE Annick - 3/4 T	APE	1-4-18
		MOHAMED Nadine	APE	1-1-16
ETP 2,75				

Accueil Temps Libre

0,5	Employée d'administration	HOEBEKE Sylvie - 1/2 T	Contractuelle	1-9-16
ETP 0,50				

Service Entretien

1	Employée d'admin. (Brigadière)	SACCOMANI Nancy	Contractuelle	25-8-16
ETP 1				

Informatique

1	Employé d'administration	CESAR Jean-Marc	Statutaire	12-6-95
ETP 1				

RECAPITULATION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Cadre effectif statutaire – APE et autres

Directeur général	1
Directeur financier	1
Chef de division	0
Chef de division technique	0
Chef de bureau administratif	1
Chef de bureau technique	1
Chef de bureau - conseiller en environnement	1
Agent technique en chef	1
Employés d'administration	41
Conseiller en énergie	1
Total	48
Total ETP	46,65

II.- Service des Travaux (Base : Dépôt de voirie)

1	Contremaître	L'HEUREUX Ludovic	APE	01-06-18
1	Brigadier	SARTOR Joseph	Statutaire	01-01-05
1	Chef d'équipe	MASSET Michel	Statutaire	1-7-80
7	Ouvriers qualifiés	BAEYENS Thierry	APE	24-10-11
		CLAES Raphaël	Statutaire	02-09-05
		COLLIN Olivier	APE	01-04-20
		DELCOURT Patrice	APE	01-11-09
		HOEBRECHTS Benoît (dispo-malade longue durée)	Statutaire - En dispo	01-03-00
		MUSICK Kevin	APE	23-06-17
		VISSERS Jean-Marc	Statutaire	15-01-09
22	Ouvriers	AKENS Didier - 4/5T	APE	01-12-16
		BENAETS Fabian - 1/2 T + 1/2 T	APE + contractuel	01-12-91
		BOUTSEN Frédéric	APE	01-04-20
		CHARPENTIER Olivier	APE	01-01-16
		DEHOUSSE Josué	APE	01-08-06
		DENIS Frédéric (malade longue durée)	APE	01-06-16
		GERADON Grégory	APE	16-01-12
		GILLOT Amaury	art.60	
		JAGIELO Daniel	APE	04-01-10
		JEANNE Louis	APE	21-01-08
		KHALLADI Mohammed	APE	08-04-05
		MASSET Serge	Statutaire	17-06-85
		MATERNE Grégory	APE	01-05-19
		MIEKOUNTIMA Jacques	Statutaire	5-10-09
		ONKELINX Johnny - 4/5 T (malade longue durée)	APE	01-09-04
		POT Antonius	art.60	
		ROSCHECK Geoffrey	APE - Remplaçant	15-04-21

		SALOU Ibrahim	APE	2-12-11
		SKOGOREV Michail	détaché du CPAS	
		SMULDERS Robert	APE	19-11-09
		TOURNEUR Sébastien	APE - Remplaçant	15-4-21
		VANDENSAVEL Hugues	APE	2-3-16
ETP 31,60				

III.- Plan de cohésion social et PSSP

1	Animateur B1	SAVVAS Paul	APE (PCS)	01-01-02
1	Assistante sociale B1	LEFEBVRE Laura	APE (PCS)	10-02-20
1	Médiatrice	BODSON Morgane - 1/3 T	Contractuelle (PSSP)	16-10-17
1	Criminologue	DAVENNE Géraldine - 2/3 T	Contractuelle (PSSP)	01-02-12
ETP 3				

IV.- Service d'accueil et de la petite enfance

Crèche: base: rue des Prés

2	Infirmière graduée santé commu.	FOCANT Emilie - 4/5 T	Statutaire	15-08-11
		REIP Marie-France - 1/2 T	Contractuelle	17-02-14
1	Assistance sociale	BAILLY Justine - 1/5 T	Remplaçante	07-02-20
14	Puéricultrices	COCKX Brigitte - 1/2 T	APE	01-07-95
		DELLEUZE Audrey - 4/5 T	APE	15-03-11
		DERENNE Gaëlle - 1/2 T	Contractuelle	15-03-11
		FERON Virginie	Maribel	15-06-10
		FRAIPONT Véronque - 4/5 T	Contractuelle	01-05-05
		KESTELOOT Mégane - 1/2T + 1/5T	Contract.+ Remplaçante	01-01-18
		MATERNE Françoise	Contractuelle	23-04-01
		MELIN Virginie - 4/5 T	Contractuelle	01-10-10
		ONKELINX Dominique - 3/10 T + 5/10 T	Contractuelle + APE	01-01-85
		MOTTARD Corinne	APE	29-06-09
		SANGLAN Laëtitia - 7,5/10 T	Contractuelle	24-02-10
		STRAUVEN Carine	Maribel	24-10-05
		STRIVET Carine - 4/5 T	Contractuelle	07-02-01
		VANDALEM Christel - 1/2 T + 3/10 T	Contract.+ Remplaçante	26-02-14
		VOS Amélie - 4/5 T	APE	15-03-11
3	Auxiliaires professionnelles	BOWE Anne-Marie	Contractuelle	13-01-98
		HURARD Lisa	Remplaçante	10-09-21
		LISTREZ Mélanie - 25H/sem (malade longue durée)	Contractuelle	07-08-17
		VANDEVELDE Angélique	APE	08-01-13

Accueillantes à domicile **base: rue Ch. Lejeune**

2	Assistantes sociales	GENCO Nadia	Contractuelle	08-03-16
		DELCHAMBRE Françoise - 1/2 T	Contractuelle	26-02-87

Crèche: base: Lantremange

1	Infirmière graduée santé commu.	REIP Marie-France - 4/5 T	Contractuelle	17-02-14
5	Puéricultrices	DOUCY Loraine - 3/4 T	Contractuelle	01-10-20
		PERSAIN Eloïse	APE	04-02-09
		PRAILLET Allison	APE	04-10-08
		SICX Véronique - 1/2 T	Maribel	22-04-14
		VANDEBON Coralie - 3/4 T	APE	01-11-15
1	Auxiliaire professionnelle	ANTOINE Fabienne - 1/2 T (malade longue durée)	Contractuelle	01-03-97
		DEDISHOVA Zalina - 1/2 T (remplaçante)	Remplaçante	16-09-19

V. Batiments communaux extra-scolaires – personnel d'entretien

	16 H 00	BECKERS Carine (30h mi-temps médical)	Contractuelle	01-12-18

	0	BOLLEN Wendy (malade longue durée)	Contractuelle	01-11-17
	25 H 00	BOUNOUH Mimount	Contractuelle	01-01-15
	0	BRICMANNE Marie-Ange (malade longue durée)	Contractuelle	01-12-89
	19 H 30	COLSON Valérie	Contractuelle	01-06-18
	25 H 00	CONTENT Carine	Contractuelle	24-08-11
	33 H 30	DESSART Myriam	Remplaçante	16-11-20
	14 H 45	FLAMENT Evelyne	Contractuelle	11-09-00
	0	GARY Patricia (malade longue durée)	Contractuelle	01-01-06
	38 H 00	GUADDA Hanane	Contractuelle	01-04-17
	15 H 00	HAMIAFO Annie	Contractuelle	01-01-14
	38 H 00	LAMBERT Joëlle	Contractuelle	01-03-88
	37 H 30	MASSILLON Sylvie	Contractuelle	19-01-99
	22 H 15	MUKANGOGA Innocente	Contractuelle	22-07-14
	38 H 00	PETRY Christine	Contractuelle	01-12-10
Auxiliaires professionnelles 12				

VI.- Ecole communale Waremme I

1	Directrice	TIRTIA Véronique	Statutaire	01-10-92
Longchamps				
10	Inst. Prim. T Plein	CORBELLI Vanessa	Statutaire	01-09-83
		DUMOULIN Caroline	Statutaire	01-03-02
		MARTENS Stéphanie	Statutaire	01-03-04
		MATHY Hervé	Statutaire	06-03-01
		NAILIS Carine	Statutaire	01-09-02
		PIRLET Sophie	Statutaire	02-10-88
		SOURDEAU Christine	Statutaire	02-12-02
		WARNOTTE Vanessa	Statutaire	01-10-91
		YANS Jefferson	Statutaire	14-10-98
		SCHAQUEUE Charline	Temporaire	07-01-19
6	Inst. Prim. T Partiel	BREULET Denis - 12/24ème	Statutaire	01-09-01
		HUSSON Annick - 20/24ème	Statutaire	19-02-08
		KLEIN Geneviève -18/24ème	Statutaire	21-09-01
		LAMBERT Mélanie- 14/24ème	Temporaire	05-03-18
		MOTTARD Amandine 16/24ème et 4P Convenance	Statutaire	08-11-01
		COLLIN Madison 4/24ème	Temporaire	01-10-21
1	Instit. Prim.T Partiel à charge PO	COLLIN Madison 7/24ème	Temporaire	01-10-21
3	Inst. Mat. T Plein	BAYARD Isabelle	Statutaire	01-09-81
		MOES Josiane	Statutaire	08-12-92
		SALME Cécile	Statutaire	08-10-84
		BERGER Lara - 3/26ème FLA	Temporaire	09-10-03
1	Inst. Mat. T Partiel -SEE-	CASPERS Julie 5/26ème	Statutaire	08-02-01
1	Puéricultrice à T. Plein	VELKENEERS Christine	Statutaire	17-12-93
2	Ecole de devoirs	CLUYTENS Carine - 8 H	Contractuelle	12-10-01
		HUMBLET Christina - 2 H	Contractuelle	01-09-19
19	Auxiliaires professionnelles	ANDOT Sarah - FO 19 H + SM 13 H	Contractuelle	01-09-03
		BAILLY Carine - FO 18 H + SM 6 H	Contractuelle	01-09-92
		CLUYTENS Carine - FO 3 H + SM 13 H	Contractuelle	01-09-00
		DIAFERIA Nunzia - SM 6 H	Contractuelle	01-09-11
		DUBOIS Marie-Laurence - FO 6 H	Contractuelle	10-09-18
		GALLO Béatrice - FO 18 H + SM 8 H	Contractuelle	28-08-08
		KASSO Hevin - FO 19 H + SM 13 H	Contractuelle	27-08-20
		LELO Jessica - FO 13 H + SM 6 H	Contractuelle	25-08-14
		MULET Marie-Noëlle - FO 20 H + SM 12 H	Contractuelle	25-08-16
		VANDEVELDE Véronique - FO 15 H	Contractuelle	26-08-02
5	Surveillantes de garderie	DUBOIS Marie-Laurence - 12 H	Contractuelle	13-03-17
		EVRARD Françoise - 27 H 45	Contractuelle	01-09-98
		HUMBLET Christina - 25 H 30	Contractuelle	01-09-16
		JANSSIS Isabelle - 26 H	Contractuelle	01-09-00
		MASQUELIER Muriel - 28 H	Contractuelle	09-01-06
1	Chauffeur car	BLOCKMAN Ludovic	APE	01-06-19
1	Ouvriers/manœuvres	VAN DEN HASELKAMP Laurent	APE	15-11-01

Tumulus				
2	Inst. Mat. T. Partiel	HUSTINGS Carine 20/26ème - Dppr	Statutaire	19-02-86
		BERGER Lara 6/26ème	Temporaire	09-10-03
		DE HARENNE Alix 13/26ème - congé autre fonction -	Statutaire	19-11-02
		GERARD Cécile 13/26ème Réaff	Statutaire	25-11-02
		BERGER Lara 2/26ème - FLA		09-10-03
1	Auxiliaire professionnelle	DIAFERIA Nunzia - FO 26 H	Contractuelle	01-09-11
1	Surveillante de garderie	DUBOIS Marie-Laurence - SM 12H	Contractuelle	13-03-17

VII.- Ecole communale Waremme II

1	Directrice	ROMAINVILLE Sabine	Statutaire	09-10-87
Bettincourt				
1	Instituteur primaire T Plein	DONIS Eva	Temporaire	08-10-10
		GOCHEL Charlotte -	Temporaire	29-09-10
4	Instit Primaire T Partiel	EYCKMANS Jean-Guy -18/24ème	Statutaire	08-10-85
		DUPONT Sabine - 6/24ème	Statutaire	01-10-97
		MOTTARD Amandine 6/24ème-en congé convenance	Statutaire	08-11-01
		LAMBERT Mélanie - 6/24ème	Temporaire	05-03-18
2	Institutrice prim Immersion T Plein	CLOQUET Anne -	Temporaire	01-09-20
		DE VOS Inge	Statutaire	01-09-10
		DE VOS Inge 1/2 temp thérapeutique	Statutaire	01-09-10
	Institutrice prim Immersion T Partiel	WUYTS Sabrina	Statutaire	01-09-09
		CEULEERS Sabine 18/24ème	Temporaire	27-01-21
3	Inst. Mat. T. Plein	ANTOINE Caroline	Statutaire	10-05-00
		GODECHAL Vanessa	Statutaire	12-01-01
		LODEWIJCKX Pascale	Statutaire	23-10-84
1	Inst. Mat. T. Partiel- SEE-	CASPERS - 5/26ème	Statutaire	08-02-01
1	Inst. mat. Immersion T. Partiel	PEETERMANS Veerle - 13/26ème	Statutaire	04-01-10
1	Puéricultrice T. Partiel	ROBINNE Marie - 4/5ème	APE- temporaire	01-09-17
1	Ecole de devoirs	MAZY Chloé - 11 H	à charge PO	21-10-21
4	Auxiliaires professionnelles	DIRICK Amandine - FO 14 H 30 + SM 5 H	Contractuelle	01-09-11
		GENCO Alexandra - FO 7 H	Contractuelle	01-09-15
		GUADDA Karima - FO 23 H + SM 7 H	Contractuelle	01-09-19
		WARNANT Murielle - FO 26 H + SM 5 H	Contractuelle	01-09-16
2	Surveillantes de garderie	GENCO Alexandra - 29 H 30	Contractuelle	01-09-15
		VANDEBON Virginie - 33 H 45	Contractuelle	01-09-16
Bovenistier				
2	Inst. Prim. T Plein	FROIDCOEUR Emmanuelle	Statutaire	01-10-94
		LIVIS Julie	Statutaire	14-02-05
2	Inst. Prim. T. partiel	DELOOZ Catherine -12/24ème	Statutaire	13-10-81
		DUPONT Sabine- 18/24ème	Statutaire	01-10-97
		LAMBERT Mélanie 1/24ème- FLA	Temporaire	05-03-18
		LINDEKENS Anaïs 3/24ème- FLA	Temporaire	01-09-21
1	Inst. Mat. T Plein	HELLA Fabienne	Statutaire	25-09-80
3	Inst. Mat. T Partiel	DOPPAGNE Emmanuelle	Statutaire 21/26ème	28-01-00
		LAURENT Natacha	Temporaire 5/26ème	21-12-05
		BERGER Lara- 3/26ème - FLA	Temporaire	09-10-03
1	Puéricultrice	FRANIS Sanaa	APE-PART Temporaire	19-11-20
2	Auxiliaires professionnelles	BRAMS Marie-Anne - FO 24 H + SM 9 H	Contractuelle	10-01-00
		NOËL Sylvia - FO 24 H + SM 9 H	Contractuelle	01-09-96
2	Surveillantes de garderie	FRANKEN Julie - 19 H 15	Contractuelle	01-09-21
		MOORS Anne - 23 H 30	Contractuelle	10-01-00
Champanette				
4	Inst. Prim. T.Plein	MASSART Annelie	Statutaire	02-10-03
		NOBLUEZ Valérie	Statutaire	01-09-01
		SOLEIL Gwendoline -congé autre fonction -	Statutaire	01-09-94
		MAESSEN Fanny	Temporaire	15-09-15
4	Instit Prim T Partiel	BOROS Candice - 18/24ème	Temporaire	30-11-11

		BOROS Candice - 6/24ème FLA	Temporaire	30-11-11
		MOTTARD Amandine 2/24ème -Réaff et en congé	Statutaire	08-11-01
		LAMBERT Mélanie 2/24ème - FLA	Temporaire	05-03-18
		LINDEKENS Anaïs 2/24ème Covid	Temporaire	01-09-21
1	Inst. Mat. T Plein	SIMON Stéphanie	Statutaire	01-09-01
1	Instit Mat T Partiel	BERGER Lara- 2/26ème - FLA	Temporaire	09-10-03
1	Puéricultrice à temps partiel	STAINIER Alisson 4/5ème	PART-APE Temporaire	03-09-18
1	Auxiliaire professionnelle	PROPS Corinne - FO 23 H 45 - SM 5 H	Contractuelle	25-08-17
1	Surveillante de garderie	PARDFONDRY Sabine - 32 H 45	Contractuelle	25-11-03
Oleye				
5	Instit. Prim. T. Plein	DIRICK Géraldine	Statutaire	09-09-02
		HUBERT Vlérie	Statutaire	03-10-05
		LUCAS Nathalie	Statutaire	01-10-93
		MASSET Cécile	Statutaire	05-09-05
		BURTON Marie - 24/24ème	Statutaire	01-09-05
3	Instit Prim T. Partiel	BATS Justine - 16/24ème	Temporaire	23-09-14
		LAURENT Natacha - 5/24ème- Covid	Temporaire	21-02-05
		LAMBERT Mélanie- 5/24ème - FLA	Temporaire	05-03-18
1	Instit Prim T. Partiel PO	BATS Justine - 8/24ème	à charge PO	29-09-10
2	Instit. Mat. T Plein	DUMONT Valérie	Statutaire	22-10-99
		JOIRET Valérie	Statutaire	01-09-91
4	Instit. Mat. T. Partiel	DE HARENNE Alix - congé autre fonction- 13/26ème	Statutaire	19-11-02
		CASPERS Julie mi-tps thérapeutique- 13/26ème	Statutaire	08-02-01
		GERARD Cécile - 13/26ème	Statutaire	25-11-02
		BERGER Lara- 2/26ème - FLA	Temporaire	09-10-03
1	Puéricultrice temps partiel	VELAERTS Christel - 4/5ème	APE- PART temporaire	01-03-18
4	Auxiliaires professionnelles	DA GLORIA DA SILVA Gisela - SM 12 H	Contractuelle	01-10-12
		GILLE Carole - FO 19 H	Contractuelle	15-10-13
		KREFELD Véronique - FO 16 H + SM 5 H 45	Contractuelle	01-09-10
3	Surveillantes de garderie	DA GLORIA DA SILVA Gisela - 33 H	Contractuelle	01-10-12
		GILLE Carole - 14 H	Contractuelle	15-10-13
		MAIRLOT Patricia - 20 H	Contractuelle	25-10-17

Maîtres spéciaux pour les écoles communales de Waremme I et Waremme II

Maîtres Spéciaux T. Plein				
3	Maître de deuxième langue	DELLEUZE Isabelle	Statutaire	01-10-98
	Maître d'éducation physique	WARNOTTE Sophie	Statutaire	01-10-98
	Maître d'E.P.C	WILLEMS Cécile	Temporaire	01-09-17
Maîtres Spéciaux T. Partiel				
8	Maître d'éducation physique- 18/24èm	HUSTINGS Martine	Statutaire	05-12-85
	Maître de psychomotricité - 18/26ème	HANKENNE Julie- congé de maternité	Temporaire	29-04-13
	Maître de psychomotricité - 10/26ème	LAURENT Natacha	Temporaire	21-02-05
	Maître de psychomotricité - 8/26ème	LARA Berger	Temporaire	
	Maître d'éducation physique 8/24ème	SAMEDI Stéphan	Statutaire	18-10-10
	Maître d'éducation physique 10/24ème	SAMEDI Stéphan	Temporaire	18-10-10
	Maître de psychomotricité 6/26ème	SAMEDI Stéphan	Statutaire	18-10-10
	Maître de psychomotricité 10/26ème	SAMEDI Stéphan - En congé autre fonction	Statutaire	18-10-10
	Maître d'E.P.C 18/24ème	DANIELS Daphné	Temporaire	19-02-08
	Maître de religion catholique 18/24 èm	DELVILLE Christine	Statutaire	21-10-83
	Maître de morale 13/24ème	LOUSBERG Julie	Temporaire	02-09-19
	Maître de rel. Islamique 11/24ème	MOUSSAOUI Khadija	Statutaire	16-09-11
	Maître de rel. Protestante 6/24ème	HAUGEN Jérémiah	Temporaire	01-09-21
A charge PO	Maître d'éducation physique 2/24ème	BOURGUIGNON Adrien	Temporaire	09/11/2021

VIII.- Bibliothèque (base : Rue du Rèwe)

1	Bibliothècaire en chef	MOLHAN Lola	APE	18-09-08
6	bibliothécaires gradués	DELVENNE Pierre-Marie	APE	03-09-13
		FRAIPONT Geneviève - 1/2 T	Statutaire	17-12-96
		HELLIN Laurence	APE	01-04-08

		SIMONIS Marie	APE	15-07-15
3	employés d'administration	DERYCK Emmanuelle	APE	20-02-14
		ECHTEN Viviane	APE	01-11-05
		GAVROY Renaud	APE	05-06-18
1	Employée d'administration brevetée	DURIEUX Laurence	APE	01-02-01

IX.- Piscine (base : Centre Sportif Edmond Leburton, rue des Prés, 43)

2	O/manoeuvre travaux lourds	HELLINGS Claudy	Statutaire	01-05-81
		MOERMANS Marc - chauffeur	Statutaire	01-01-87
1	Ouvrier	VANDERGEETEN Ludovic	APE	21-10-09
1	Employée d'administration	LISMONDE Delphine	Maribel	01-11-13
5	Auxiliaires professionnelles	BAYARD Laurence - 1/2 T	APE	23-10-07
		DE BORTOLI Myriam - 1/2 T	APE	03-03-11
		GERARD Murielle - 1/2 T	APE	01-01-12
		LAFORGE Fabiola - 1/2 T - malade longue durée	APE	01-10-92
		TANGHETTI Julien	Remplaçant	
		VANVILERS Lise - en invalidité	APE	03-03-11

Académie

2	Employées	PEMMERS Sophie - 1/2 T	Maribel	08-11-18
		PLANCQUEEL Mélanie - 1/2 T	Maribel	08-11-18

Atel'Yé Rock

1	Animateur culturel	PETITJEAN Frédéric - 1/2 T	Maribel	24-06-03

X. Agence de Développement Local (A.D.L.)

1	Agent de développement local N1	FIORET Muriel	Statutaire	15-10-11
1	Agent de développement local N2+	HERCK Maryline	Contractuellle	23-05-05

Ville de Waremme - Plan d'embauche 2022

Ce plan répond aux inscriptions faites au budget communal 2022. Il est conforme à la décision du collège communal du 6 décembre 2021 d'entamer une réflexion sur les requalifications des grades des agents en fonction de leur niveau de diplôme ainsi que des missions exercées.

1. Généralités :

Indexation : mars 2022 ?
Evolutions de carrière : 5 naturelles (sans critère de formation)

2. Départs naturels :

A. Pension 2022

Date d'entrée	Fonction	statut	échelle	Type de contrat	ETP	ancienneté	Impact année en cours = recette	Article budgétaire concernée
aucune pension confirmée à ce jour								

B. Fins de contrat 2022

Date d'entrée	Fonction	statut	échelle	Type de contrat	ETP	ancienneté	Coût	Article budgétaire concerné
aucune fin de contrat prévue à ce jour								

3. Remplacements (suite à des départs à la pension, des fins de contrats, etc.)

Date d'entrée	statut	échelle	Type de contrat	ETP	ancienneté	Coût	Article budgétaire concerné	Coût annuel de l'ancien poste
01/03/2022	ouvrier manœuvre	E2	CDD	1	6	32.369,28 €	421/111-02	Ouvrier maoeuvre E3 + ouvrier qualifié D4 : 119.999,32€
01/03/2022	ouvrier manœuvre	E2	CDD	1	6	32.369,28 €	421/111-02	
01/03/2022	ouvrier qualifié	D4	CDD	1	6	35.650,05 €	421/111-02	
01/03/2022	employé d'administration	B1	CDD	1	6	41.074,59 €	104/111-02	Chef de division A3 : 105.464,38 €

4. Nouveaux engagements, recrutements

Date d'entrée	statut	échelle	Type de contrat	ETP	ancienneté	Coût	Article budgétaire concerné	Commentaire
01/01/2022	Ouvrir manœuvre	E2	CDI	1	6	38.867,94 €	421/111-02	Reprise d'un ouvrier mis à disposition par le CPAS
1/03/2022	Contremaître	D7	CDI	1	6	39.934,09 €	421/111-02	
1/04/2022	Conseiller en mobilité	B1	CDI	1	6	36.884,68 €	104/111-02	

Préciser les subsides spécifiques liés à ces agents : APE (à voir selon le profil, ne peut être connu à l'avance)

5. Evolution de carrière naturelle

Date évolution	Service	Statut	Echelle	Type de contrat	ETP	Coût supplémentaire	Article budgétaire concerné	Commentaire
01/01/2022	ADL	Statutaire	A2	CDI	1	5.425,24 €	104/111-01	
01/03/2022	Crèche	Contractuel	B2	CDI	0,8	4.810,28 €	8844/111-01	
01/04/2022	Police administrative	Contractuel	D3	CDI	0,5	410,77 €	104/111-02	
01/04/2022	Bibliothèque	Statutaire	B3	CDI	0,5	2.575,75 €	767/111-01	
01/12/2022	Voirie/W1	Contractuel	E3	CDI	1	330,17 €	722/111-02	

6. Nomination

Date de nomination	Service	Statut	Echelle	Type de contrat	ETP	Coût supplémentaire	Article budgétaire concerné	Commentaire
01/07/2022	Chef de bureau	contractuel	A1	CDI	1	4.470,99 €	104/111-02	permet 8.210,64 € d'impact sur cotisation pension

7. Requalification (mise à jour de l'échelle barémique en fonction du diplôme et des missions effectuées)

Date de requalification	Service	Statut	Echelle	Type de contrat	ETP	Coût	Article budgétaire concerné	Commentaire
Manne financière de 20.000 € pour réaliser diverses requalifications : agents concernées à définir sur base d'une analyse rigoureuse des missions et des diplômes au regard de l'échelle barémique.								

6. Divers

Date	Service	Statut	Echelle	Type de contrat	ETP	Coût	Article budgétaire concerné	Commentaire
01/02/2022 - 31/08/2022	Urbanisme	employé d'administration	D4	CDD	1	23.278,26 €	104/111-02	Renfort service en l'absence de la cheffe
01/01/2022	Ecole communale W2	employé d'administration	D2	CDI	0,25	12.291,79 €	722/111-02	Passage d'un 3/4 ETP à 1 ETP en raison de la charge de travail

RAPPORT ANNUEL SUR LES SYNERGIES ENTRE ADMINISTRATIONS

En application de l'article 26bis, §6 de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS relatif à l'établissement d'un rapport annuel sur les synergies existantes et à développer entre le CPAS et la Commune.

Conformément à l'Arrêté du Gouvernement Wallon du 28/03/2019 fixant le canevas et le processus à suivre, nous soussignées, M. Vivian PIRON et Mme Pascale THOMAS, respectivement Directeur Général f.f. de la Ville de Waremme et Directrice Générale du CPAS de Waremme, attestons que ce rapport a été rédigé par nos soins et a reçu un avis du CODIR commun du 22/11/2021, un avis du Comité de Concertation du 22/11/2021 et a été validé par le Conseil conjoint, le 13/12/2021.

Il sera présenté pour validation aux Conseils respectifs de nos institutions, soit respectivement le 14/12/2021 pour le CPAS et le 20/12/2021 pour la Ville.

Tableau de bord des synergies réalisées et en cours*

**Légende : satisfaction du citoyen (S), performance administrative (P), moyens (M), mode coopératif (C), mode délégatif (D), CPAS (CPAS), Administration Communale (AC).*

Synergies	Objectif	Mode	Pilote	Resp. adm.	Réalisation	Résultat
Mise à disposition du Plan de Cohésion Sociale (PCS)	S+P+M	D	CPAS	Chef de projet	Finalisation du PCS 2015-2019.	100% réalisés
Distribution des repas livrés à domicile	S+P+M	D	CPAS	Assistants sociaux Employés	Distribution quotidienne	87 repas par jour en moyenne
Appel au service des ouvriers de la Commune	M	C	CPAS AC	Chef des travaux - Ville	Mise à disposition main d'œuvre + entretien bât.	100% réalisés
Utilisation du matériel de la Commune lors d'activités du CPAS (mobilier, camionnette)	M	D	CPAS	Chef des travaux - Ville	Intervention suivante demande	Limité par période de confinement
Contrôle de salubrité des logements	S+P	C	CPAS AC	Service du logement	A la demande	
Partenariat au projet subsidié « Eté solidaire »	S+M	C	AC	PCS	Stage de vacances pour publics défavorisé	10 étudiants
Proposition de formations conjointes (PAPE- gestion de projets, …)	P+M	C	CPAS AC	Service du personnel Ville + CPAS	Personnel d'entretien	annulé
Mise à disposition de bâtiments pour	P+M	D	CPAS	/	/	

les locaux du CPAS						
Mise à disposition à titre payant de 5 logements pour les ILA du CPAS	S+M	D	CPAS	/	Convention	10 locataires
Mise à disposition à titre gratuit de locaux (Maison des associations, garage IDESS)	S+P+M	C	CPAS AC	/	Effective	
Mise à disposition du logement d'insertion de la Commune au CPAS	S+M	D	CPAS	/	Convention	4 locataires
Cession de points APE à la Ville	P+M	D	AC	Service du Personnel	Convention de cession de points en faveur de l'AC	22 points
Mise à disposition de travailleurs en article 60	P+M+S	C	CPAS AC	/	Ouvriers + employés + assistantes sociales	17 personnes en cours en 2020
Plan d'intervention d'urgence (PIPS - PlanU)	S	C	CPAS AC	Plan U	Gestion de l'aspect psycho-sociale d'une crise	
Création d'un taxi-social en collaboration avec la commune	S+M	C	CPAS	CPAS Resp. adm.	Camionnette + employé CPAS	1785 interventions en 2020
Site internet commun	S+M+P	D	AC	Direction générale de la Ville	Intégration volet social sur site Internet	
Politique sportive via la création de chèques sport en collaboration avec l'échevinat du sport	S	C	AC	Service sport Ville	Participation financière dans les frais d'inscription aux clubs…	
Création d'un service dépannage mieux adapté aux besoins quotidiens des personnes âgées	S+M	D	CPAS	Assistants sociaux IDESS	Travaux à domicile	2.984 h en 2020
Lutte contre l'isolement social et précaire des aînés au domicile en collaboration avec le CCA	S	C	CPAS AC	Chef de projet PCS	Plan canicule Plan grand froid Actions du CCA	Effectif
Collaboration du service informatique communal avec	P+M	C	AC	Service informatique de la Ville	Soutien technique	

le CPAS						

2. Tableau de programmation des synergies programmées

Synergies projetées	Objectif	Mode	Pilote	Formalisation	Moyens humains-financiers	Résultat attendu	Délai
Formation du personnel	P		AC CPAS	Report COVID			Fin 2024
Mise en œuvre PCS 2020-2025	S+M+P		CPAS	Effectif			Fin 2025

3. Matrice de coopération

		Registres de comportements de l'environnement de				
		Fonctionne- ment	Manage-ment	Compéten-ceset for-mation du personnel	Formalisa-tion	Ressources et gestion budgétaire
Niveaux de rassemblement	5. Optimisé					
	4. Maîtrisé					
	3. Efficace					
	2.					
	1. Initial	x	x	x		
	0. Inexistant				x	x

4. Grille de synthèse déterminant un niveau global de rassemblement

	Service achats	Service ressources humaines	Service mainte-nance	Service informatique	TOTAL
Fonctionnement	1	1	1	1	4
Management	1	1	1	1	4
Compétences et formation du personnel	1	1	1	1	4
Formalisation	0	0	0	0	0
Ressources et gestion budgétaire	1	1	1	1	4
TOTAL	4	4	4	4	16

5. Tableau des marchés publics conjoints

Marché public ou groupe de marchés publics	Type	Mode de passation	Montant	Date d'attribution
Service de prévention externe et de protection au travail	Services	PNAPP	26.529,59 €	30/12/2019
Entretien des vitres des bâtiments communaux et d'autres entités	Services	PNSPP	25.889,89 €	04/12/2017

Fait à Waremme, le ,

La Directrice Générale du CPAS, Le Directeur Général de la Ville f.f.,

FISCALITE 2021-2025				
			2020	[2021-2025]
484.111	040/371-01	Taxe additionnelle au précompte immobilier	2450 € (depuis le 1.1.1997)	Prorogation
484.112	040/372-01	Taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques (IPP)	8,5 % (depuis le 1.1.2003)	Prorogation
484.152	040/364-23	Taxe sur les panneaux publicitaires fixes et mobiles	0,78€/panneau/dm2	0,79/panneau/dm²
484.258	040/364-32	Taxe sur les établissements bancaires et assimilés	441,22 €/poste	447,40 €/poste
484.233		Nightshop	Abrogé	
484.261	040/361-02	Redevance traitement demande autorisation Permis d'Environnement / Implantations commerciales	1.027 €/permis env classe 1 114 €/permis env classe 2 26 €/déclaration classe 3 4.149 €/PU classe 1 187 €/PU classe 2 114 €/Permis impl. Comm. 301 €/ permis intégré	1.041,38 €/permis env. classe 1 115,60 €/permis env. classe 2 26,36 €/déclaration classe 3 4.207,09 €/PU classe 1 189,62 €/PU classe 2 115,60 €/Permis impl. Comm. 305,21 €/Permis intégré
484.266	04001/364-24	Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés	0 à 10 gr inclus - 0,0134 € 10 à 40 gr inclus - 0,0357 € 40 à 225 gr inclus - 0,0539 € + 225 gr - 0 0964 € PRG - 0,0073 €	0 à 10 gr inclus - 0,0136 € 10 à 40 gr inclus - 0,0362 € 40 à 225 gr inclus - 0,0547 € + 225 gr - 0,0977 € PRG - 0,0074 €
484.267	04002/364-24	Taxe sur l'utilisation de la voie publique à des fins de publicité commerciale	77,79 €/jr - diffusion sonore 20,74 €/jr - pann. Mob et distrib. de tracts 41,49 €/jr - diff. Mess. Pub. électro ou mécanique sur panneaux mobiles	78,88 €/jr - diffusion sonore 21,03 €/jr - pann. Mob et distrib. de tracts 42,07 €/jr - diff. Mess. Pub. électro ou mécanique sur panneaux mobile
484.311	040/364-16	Taxe sur les agences hippiques	62€/mois	Prorogation
484.315		Centimes additionnels à la taxe régionale sur les mâts, pylones et antennes	Abrogé	
484.362	040-365-01	Taxe sur les spectacles et divertissements	Divers taux	Prorogation
484.416	040/362-05	Redevance sur la construction de raccordements particuliers à l'égout public	2.000 €→plus de 5 m = 400 €/m en plus	3.000 € → plus de 5m = 800 €/m en plus
484.515	040/367-15	Taxe sur les immeubles inoccupés	1ère taxation : 62,23 €/mct 2e taxation : 124,46 €/mct 3e taxation : 186,70 €/mct	1ère taxation : 63,10 €/mct 2e taxation : 126,20 €/mct 3e taxation : 189,31 €/mct
484.520	040/364-34	Taxe sur les logements loués meublés	197 € 98,50 € → étudiant	199,76 € 99,88 € → étudiant
484.581.116		Règlement redevance zone bleue	27 €/jour/véhicule	Prorogation
484.661	040/366-01	Redevance sur le droit de place sur le marché public	1 €/jour/m2	Prorogation
484.680		Redevance sur occupation privative du domaine public pour travaux	15 €/m2/mois ou fraction de mois avec un max. de 10.000 €	Prorogation
484.687	040/366-09	Redevance sur les friteries	60 €/an/m2	60,84 €/an/m²
484.690	04003/336-48	Taxe sur l'exploitation des métiers forains et commerces divers installés à l'occasion des fêtes foraines	3,75 €/installation/m2 ou fraction de m2 (min. 125 € - max. 1.500 €)	3,80 €/installation/m² ou fraction de m² (min. 125 € - max. 1.500 €)
484.694	040/366-06	Redevance sur l'utilisation du domaine public à des fins privatives par établissement de terrasses ou d'étalages	20 €/an/m2 0,5 €/jr/m2 →durée max. 1 semaine	20,28 €/an/m² 0,51/jr/m² →durée max. 1 semaine
484.711.1	040/361-03	Redevance sur les demandes de permis d'urbanisation	155 € /logement	157,17 € / logement coût réel ds certains cas
484.721		Taxe sur la collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés	69 € pour un isolé 115 € pour un ménage de 2 pers. 155 € pour un ménage de 3 pers. ou plus + taxe proportionnelle inchangée	Prorogation + mesures sociales (langes)

484.721.1	**040/363-05**	Redevance sur la collecte des encombrants	Ménages : 50 €/passage (max 2m³) 25€/m³ supplémentaire	Ménages : 50 €/ àpd 2e passage (max 2m³) 25€/m³ supplémentaire
484.763	**040/363-10**	Taxe sur les inhumations, mises en columbarium et dispersions des cendres	311 € (Hors Waremme Art. L1232-2 §5 CDLD)	315,35 € (Hors Waremme Art. L1232-2 §5 CDLD)
484.763		Red.Plaques commémoratives	50€ / plaquette	50,70 € / plaquette
484.763/4	**040/363-11**	Redevance sur les exhumations	simple - 311 € complexe - 1.555 €	simple - 315,35 € complexe - 1.576,77 €
484.765	**040/363-07**	Redevance sur les enlèvements des dépôts clandestins	104 €/dépôt de sac 519 €/autre dépôt	Prorogation
484.775.1	**040/361-01**	Redevance sur l'enlèvement et la garde des véhicules saisis par la police	140 € →enlèvement d'un véhicule 10,37 €/jr → camion 5,19 €/jr →voiture 2,59 €/jr →motocyclette	141,96 € →enlèvement d'un véhicule 10,52 €/jr → camion 5,26 €/jr →voiture 2,63 €/jr →motocyclette
484.778.1	**040/361-04**	Taxe sur la délivrance de documents administratifs	voir délibération en annexe	Inchangé -- suppresion taxe carnet de mariage --
484.778.2	**040/361-48**	Redevance sur le changement de prénom	Tarif ordinaire : 250€ Tarif réduit : 25€	Tarif ordinaire : 253,50 € Tarif réduit : 25,35€
484.778.3	**040/361-48**	Redevance sur le traitement des dossiers d'urbanisme et de rens. Urbanistiques	voir délibération en annexe	
484.779	**040/361-48**	Redevance sur la délivrance de renseignements administratifs	1,5 €/renseignement 20 €/h →agent communal de + d'une heure 0,15 €/page →photocopies de doc.	1,52 €/renseignement 20,28 €/h →agent communal de + d'une heure 0,15 €/page →photocopies de doc.
484.781	**040/363-13**	Redevance pour la translation d'un corps du caveau d'attente vers un lieu de sépulture définitif	pour cerceuil : 150 € pour une urne : 50 €	pour cercueil : 153,11 € pour une urne : 50,70 €
484.781		Redevance pour location d'un caveau d'attente	30 €/mois	30,42 € /mois
484.791	**040/363-41**	Redevance collecte à domicile des déchets verts	45 €/an	90 €/an
484.794		Redevance occupation salles communales	voir délibération	
484.794	**040/361-48**	Redevance sur la tarification des prestations du personnel et la mise à disposition du matériel	voir délibération	
484.795.1		Redevance pour prévention incendie	Abrogé	
484.891		Redevance attestation de conformité préalable au permis de location	Abrogé	

LISTE DES MARCHES PUBLICS (Budget Extraordinaire) AVEC DELEGATION (ART. L1122-3 CDLD)

Article	*n° projet*	*Libellé*	*Objet du marché*	*Procédure*	*Date Passation*	*Montant estimation (tvac)*	*Date Attribution*	*Montant Attribution (tvac)*	*Adjudicataire*
104/723-60	2021/1	Bâtiments: acquisition de matériel	Détecteurs de CO2 - Ratification (urgence)	FA	/	/	06/12/2021	10.721,40 €	ETS. ROLANS
104/724-51	2021/66	Bâtiments: acquisition de matériel	Système de gestion des accès à l'arrière des bâtiments administratifs	PNSPP	29/09/2021	7.744,00 €	25/10/2021	8.264,30 €	MENUISERIE KEPENNE SA
104/741-51	2021/2	Bâtiments : acquisition de matériel	Acquisition d'armoires à archives (urbanisme)	FA	05/07/2021	2.000,00 €	12/07/2021	1.450,43 €	DEROANNE
104/742-53	2021/3	Bâtiments: acquisition de matériel	Télévision pour la salle du Collège communal	FA	29/09/2021	968,00 €	04/10/2021	827,40 €	SOHET J-M SPRL
104/742-53	2021/3	Bâtiments: acquisition de matériel	Installation d'une solution wifi à l'Hôtel de Ville	FA	06/09/2021	4.700,00 €	18/10/2021	6.203,67 €	C&N
104/742-53	2021/3	Bâtiments: acquisition de matériel	Installation d'une solution wifi à la bibliothèque communale	FA	06/09/2021	4.700,00 €	08/11/2021	11.782,98 €	C&N
124/723-60	2021/6	Bâtiments: réparations diverses	Réparatation toiture ALPE	PNSPP	12/04/2021	7.021,03 €	03/05/2021	6.777,21 €	STRAUVEN M. SPRL
124/723-60	2021/7	Bâtiments: acquisition de matériel	Lave-linge et sèche-linge (crèche communale)	FA	11/10/2021	6.500,00 €	18/10/2021	6.104,45 €	MENCH INDUSTRY
124/723-60	2021/64	Bâtiments: réparations diverses	Remplacement fenêtre de toit (Logement de transit de Bettincourt)	PNSPP	22/11/2021	4.537,50 €			
137/723-60	2021/10	Bâtiments: réparations diverses	Logement de transit de Bettincourt - dégâts tempête (2020)	FA	01/02/2021	2.000,00 €	3/2021 + 14/06/	2.595,50 €	STRAUVEN M. SPRL
137/723-60	2021/10	Bâtiments: réparations diverses	Piscisol - Remplacement système de chauffage	FA	01/03/2021	8.795,90 €	29/03/2021	8.790,95 €	DOUIN+ SA
137/723-60	2021/10	Bâtiments: réparations diverses	Infiltrations d'eau - bibliothèque communale	FA	12/04/2021	1.800,00 €	22/11/2021	2.057,00 €	STRAUVEN M. SPRL
137/723-60	2021/10	Bâtiments: réparations diverses	Remplacement centrale détection gaz (CSEL)	FA	11/08/2021	2.365,00 €	11/08/2021	2.281,94 €	DALEMANS SA
137/723-60	2021/10	Bâtiments: acquisition de matériel	Stores solaires conciergerie Résidence Clarté	FA	12/04/2021	1.500,00 €	10/05/2021	1.457,50 €	MENUISERIE KEPENNE SA
421/731-60	2021/25	Voiries: dégâts divers	Raccordement particulier à l'égout public rue Al Wilade, 6 - Attribution	FA	/	3.000,00 €	25/01/2021	3.000,00 €	BALAES SA
421/731-60	2021/13	POLLEC: véhicules électriques partagés	Demande d'audit	Droits exclusifs	20/09/2021	2.623,28 €	20/09/2021	2.623,28 €	RESA SA
421/731-60	2021/13	POLLEC: véhicules électriques partagés	Acquisition de deux bornes pour voiture électrique	Centrale d'achat	29/11/2021	14.283,32 €			
421/731-60	2021/13	POLLEC: véhicules électriques partagés	Raccordement réseau bornes de rechargement véhicules électriques	Droits exclusifs	29/11/2021	6.933,72 €	06/12/2021	6.933,72 €	RESA SA
421/731-60	2021/13	POLLEC: véhicules électriques partagés	Télégestion et refacturation électricité	Centrale d'achat	29/11/2021	493,68 €			
421/731-60	2021/25	Voiries: dégâts divers	Revêtement due d'Elbeck	PNSPP	20/09/2021	9.478,29 €	04/10/2021	10.794,98 €	FRERE PIERRE ET FILS SPRL
421/731-60	2021/25	Voiries: dégâts divers	Réparation venelle Clos de Hesbaye - Clos des Mésanges	PNSPP	23/08/2021	9.314,03 €	20/09/2021	7.810,97 €	FRERE PIERRE ET FILS SPRL
421/731-60	2021/15	PIC 2019	Essais par carottage rue Visigath	Marché-cadre	18/10/2021	690,00 €	18/10/202	690,00 €	ABC EXPERTS
421/731-60	2021/15	PIC 2019	Prélèvements et analyses de terre issue des terrassements	Marché-cadre	/	/	08/11/2021	12.955,35 €	SBS Environnement
421/731-60	2021/25	Voiries: dégâts divers	Réparations revêtement rue Pré Cocher	PNSPP	08/11/2021	13.629,92 €	06/12/2021	13.999,99 €	FRERE PIERRE ET FILS
421/744-51	2021/30	Bâtiments: réparations diverses	Placement d'un réseau de caméras de surveillance au dépôt voirie	FA	15/03/2021	3.400,00 €	29/03/2021	3.260,08 €	ELECTRO ROUHARD
426/723-60	2021/33	Eclairage public	Remplacement de l'éclairage (LED)	Droits exclusifs	12/04/2021	3.125,01 €	12/04/2021	3.125,01 €	RESA SA
426/723-60	2021/33	Eclairage public	Mise en sécurité luminaire rue Haute Wegge 51	Droits exclusifs	08/11/2021	679,91 €	08/11/2021	679,91 €	RESA SA

LISTE DES MARCHES PUBLICS (Budget Extraordinaire) AVEC DELEGATION (ART. L1122-3 CDLD)

426/723-60	2021/33	Eclairage public	Mise en sécurité luminaire rue du Parc Industriel	Droits exclusifs	22/11/2021	2.642,21 €	22/11/2021	2.642,21 €	RESA SA
521/732-60	2021/34	Manifestations publiques	Action piétonnier mai de l'ADL - jeux en bois	FA	22/03/2021	2.662,20 €	12/07/2021	706,64 €	EXPNATURE SPRL
521/732-60	2021/34	Manifestations publiques	Action piétonnier mai de l'ADL - chapeaux	FA	22/03/2021		12/07/2021	592,90 €	RS PRESTATIONS
521/732-60	2021/34	Manifestations publiques	Action piétonnier mai de l'ADL - sono	FA	22/03/2021		12/07/2021	435,60 €	MDS Sonorisation
521/732-60	2021/34	Manifestations publiques	Action piétonnier mai de l'ADL - sculpteur ballons	FA	22/03/2021		12/07/2021	363,00 €	M. Eric FAY
521/732-60	2021/34	Manifestations publiques	Action piétonnier mai de l'ADL - animation poneys	FA	22/03/2021		12/07/2021	100,00 €	FERME PEDAGOGIQUE DE LONG
521/732-60	2021/34	Manifestations publiques	Action piétonnier mai de l'ADL - prestations musicales	FA	22/03/2021		12/07/2021	500,00 €	ENSEMBLE INSTRUMENTAL WA
521/732-60	2021/34	Manifestations publiques	Action piétonnier mai de l'ADL - boissons	FA	22/03/2021		12/07/2021	50,00 €	CŒUR D'OR
521/732-60	2021/34	Manifestations publiques	Bougeons avec nos acteurs locaux (ADL) - communication et ballons	FA	12/07/2021	1.210,00 €	3/2021 + 06/09/	875,68 €	RS PRESTATIONS
521/732-60	2021/34	Manifestations publiques	Bougeons avec nos acteurs locaux (ADL) - fournitures	FA	12/07/2021	605,00 €	30/08/2021	459,80 €	FORMES et RELIEFS
521/732-60	2021/34	Manifestations publiques	Bougeons avec nos acteurs locaux (ADL) - château gonflable	FA	12/07/2021	242,00 €	30/08/2021	238,49 €	PAM KIDS
521/741-98	2021/34	Manifestations publiques	Bougeons avec nos acteurs locaux (ADL) - panneaux	FA	06/09/2021	484,00 €	13/09/2021	233,53 €	RS PRESTATIONS
521/741-98	2021/34	Manifestations publiques	Braderie (ADL) - sono	FA	22/03/2021	/	30/08/2021	217,80 €	MDS SONORISATION
521/741-98	2021/34	Manifestations publiques	Braderie (ADL) - mur escalade	FA	22/03/2021	/	30/08/2021	451,00 €	GO JUMP
521/741-98	2021/34	Manifestations publiques	Braderie (ADL) - animation musicale	FA	22/03/2021	/	30/08/2021	500,00 €	ENSEMBLE INSTRUMENTAL WA
521/741-98	2021/34	Manifestations publiques	Braderie (ADL) - sculptures ballons	FA	22/03/2021	/	30/08/2021	300,00 €	M. Eric FAY
521/741-98	2021/34	Dynamique commerciale	Décor lumineux de Noël	FA	25/10/2021	8.000,00 €	25/10/2021	5.363,49 €	GLOBAL CONCEPT SA
521/741-98	2021/34	Dynamique commerciale	Sapins	FA	25/10/2021		25/10/2021	2.463,74 €	GLOBAL CONCEPT SA
722/723-60	2021/36	Bâtiments: acquisition de matériel	Lave-linges et sèches-linges (écoles communales)	FA	06/09/2021	5.035,80 €	20/09/2021	4.892,01 €	SOHET J-M SPRL
722/723-60	2021/37	Verdurisation	Verdurisation de la cour d'école d'Oleye	FA	06/12/2021	5.003,20 €			
763/522-51	2021/39	Manifestations publiques	Location de chaises pour le spectacle théâtral au château de Sélys-Longchamps	FA	28/06/2021	600,00 €	12/07/2021	260,15 €	ML LOCATIONS
763/522-51	2021/39	Manifestations publiques	Location de toilettes sèches pour le spectacle théâtral au château de Sélys-Longchamps	FA	28/06/2021		12/07/2021	335,00 €	LA TAUPE AU GUICHET ASBL
764/723-60	221/42	CSEL : audit énergétique	Détermination de la capacité d'injection d'électricité sur le réseau	Droits exclusifs	29/03/2021	1.548,04 €	29/03/2021	1.548,04 €	RESA SA
764/723-60	2021/43	Stade de football : terrain synthétique et clotures	Réparations du revêtement	FA	12/07/2021	16.000,00 €	30/08/2021	15.699,75 €	DE CEUSTER
764/723-60		Bâtiments: réparations diverses	Remplacement de châssis (TCW)	PNSPP	08/11/2021	8.530,50 €			
766/734-60	2021/46	Plan Communal de Développement de la Nature	Terrau plantes mellifères	FA	18/10/2021	100,00 €	08/11/2021	45,30 €	INTRADEL
766/734-60	2021/46	Plan Communal de Développement de la Nature	Tiny Forest - paillage BRF	FA	18/10/2021	300,00 €	08/11/2021	242,00 €	INTRADEL
766/734-60	2021/46	Plan Communal de Développement de la Nature	Tiny Forest - arbres	FA	18/10/2021	3.500,00 €	25/10/2021	2.851,40 €	PEPINIERE WILLAERT
766/734-60	2021/46	Plan Communal de Développement de la Nature	Tiny Forest - pelles	FA	25/10/2021	414,21 €	08/11/2021	364,85 €	BRICO

LISTE DES MARCHES PUBLICS (Budget Extraordinaire) AVEC DELEGATION (ART. L1122-3 CDLD)

766/734-60	2021/45	Plan Communal de Développement de la Nature	Création ceinture verte	FA	06/12/2021	10.009,47 €			
766/741-52	2021/48	Matériel de voirie	Acquisition d'une citerne d'arrosage sur châssis remorque	FA	07/06/2021	8.500,00 €	14/06/2021	8.149,35 €	VD TECH
766/741-52	2021/48	Bâtiments : acquisition de matériel	Traitement des structures florales par galvanisation	FA	/	/	12/07/2021	1.038,43 €	GALVACO WEERT GROEP
8442/744-51	2021/7	Bâtiments: réparations diverses	Dépannage lave-linge (crèche communale)	FA	08/11/2021	91,00 €	08/11/2021	51,00 €	HANNOSSET
876/731-60	2021/53	Plan Local de Propreté (PLP)	Organisation Wawapp (environnement) - achats de gants	FA	07/06/2021	1.090,00 €			LECOTE
876/731-60	2021/53	Plan Local de Propreté (PLP)	Organisation Wawapp (environnement) - achats de sacs poubelles	FA	07/06/2021	3.000,00 €			
876/731-60	2021/53	Plan Local de Propreté (PLP)	Organisation Wawapp (environnement) - chèques-cadeaux	FA	07/06/2021	1.121,00 €	11/08/2021	1.133,10 €	BONCADO SPRL
876/731-60	2021/34	Plan Local de Propreté (PLP)	Panneaux d'information canisite	FA	19/07/2021	33,52 €	19/07/2021	33,52 €	ATELIER 6
876/731-60	2021/53	Plan Local de Propreté (PLP)	Customisation poubelles publiques	FA	26/10/2020	/	11/08/2021	5,79 €	BRICO
876/731-60	2021/53	Plan Local de Propreté (PLP)	Customisation poubelles publiques	FA	26/10/2020	/	11/08/2021	228,00 €	MAXIMUM
876/731-60	2021/53	Plan Local de Propreté (PLP)	Customisation poubelles publiques	FA	26/10/2020	/	11/08/2021	127,05 €	IMPRIMEZMOINSCHER
876/731-60	2021-53	Plan Local de Propreté (PLP)	T-shirts floqués	FA	/	/	04/10/2021	57,35 €	FORMES ET RELIEFS
876/731-60	2021/53	Plan Local de Propreté (PLP)	Fourniture de matériel canisites	FA	03/05/2021	/	20/09/2021	1.331,00 €	NOËL MATERIAUX
876/731-60	2021/53	Bâtiments: acquisition de matériel	Acquisition de poubelles et cendriers	PNSPP	22/11/2021	9.680,00 €			
878/721-60	2021/58	Cimetières	Restauration d'un ossuaire	FA	19/07/2021	466,70 €	23/08/2021	466,70 €	NOËL MATERIAUX
761/721-60	2021/38	Infrastructures : réparations diverses	Réparation des plaines de jeux communales	FA	/	1.867,51 €	12/04/2021	1.867,51 €	PLAYGROUND SA
								192.409,20 €	

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS (ART. L1122-37 CDLD)

Date manifestation (du	au)	Organisateur	Objet festivité	Nature de l'intervention	Total (euro)
2/05/21		Agence de Développement Local	Piétonnier centre Ville – Waremme fête Maman	Mise à disposition de panneaux de signalisation et de barrières Nadar	851,80
13/05/21		Royal Syndicat d'Initiative de Hesbaye	Balade pique-nique	Location de 15 barrières Héras, transport et installation. Fourniture de 6 bar. Nadar, placement d'affiches, transport de mobilier en bois de palette, transport élèves St-Joseph, électricité et eau	2.876,24
1/06/21	31/08/21	Centre Sportif Edmond Leburton	Suite à l'occupation du hall CSEL par le centre de vaccination, déplacement du club de tenis de table vers le Métropole	Transport de 8 tables de ping pong (+ 30 petites séparations) du hall (garage) vers la salle du métropole	610,00
4/06/21	5/06/21	Commune de Faimes – Madame Virginie Oger, Echevinne	Représentation d'une troupe théâtrale	Prêt d'un podium	310,00
18/06/21	20/06/21	Damien Moor Cq ESC Waremme fs 0487 33 25 23	Tournoi de football	Prêt de 20 barrières Nadar	170,00
19/06/21		Valère Soeur - valere.soeur@hotmail.com	Fête des Voisins rue Joseph Lemaire	Prêt de 20 barrières Nadar	170,00
25/06/21	27/06/21	UCIEW	Braderie	Mise à disposition de 65 panneaux de signalisation et de 45 barrières Nadar	5.292,00
27/06/21	15/07/21	Guides Aventures	Camp annuel	Mise à disposition d'un camion communal et chauffeur pour le transport de matériel sur le lieu du camp	1.164,20
27/06/21		Ecole Waremme II	Jogging des classes de neige	Mise à disposition de 50 barrière Nadar, coffret électrique, eau, rubalise et poubelles	837,50
1/07/21	18/07/21	Scout Waremme	Camp annuel	Mise à disposition d'un camion communal et chauffeur pour le transport de matériel sur le lieu du camp	1.064,08
3/07/21	6/07/21	Comité du Tumulus	Brocante du Tumulus	Placement et transport signalisation	603,00
5/07/21	12/07/21	Plan de Cohésion Sociale	Stages d'été – juillet	Transport, aide au montage et démontage 2 tonnelles du CSEL – fourniture 6 podiums et 50 chaises	882,50
10/07/21	11/07/21	Cq ESC Waremme	Tournoi de pétanque	Prêt de 20 madriers	90,00
19/07/21	23/07/21	Partenariat Hexapoda-Bibliothèque Pierre Perret	Stage « Nature-Aventure ... »	Mise à disposition car + chauffeur pour 4 transports Académie vers Maison de Hesbaye	277,76

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS (ART. L1122-37 CDLD)

22/07/21		Bibliothèque Pierre Perret, Madame Viviane Echten	Stage « Les curieux de nature... »	Mise à disposition car + chauffeur pour excursion au Parc Saint-Martin	431,60
25/07/21		Mmes JOYEUX, CLAES et M. OLIVIER, commerçants	Jogging au profit du télévie	Mise à disposition de 70 barrières Nadar et 12 panneaux de signalisation	423,00
7/08/21		MM. THEUNISSEN et YERNAUX	Tournoi de pétanque	Mise à disposition de 4 poubelles et de madriers	328,50
8/08/21		Royal Syndicat d'Initiative de Hesbaye	Brocante des enfants	Mise à disposition de matériel de signalisation (70 nadars + 29 panneaux) + panneaux publicitaires + alim. Eau, élec + poubelles + nettoyage après manif – Interventions le dimanche	2.298,00
14/08/21	22/08/21	WAREMME VBC ASBL	Beach Volley	120 nadars + panneaux sign, eau, électricité, 6 poubelles + enlèvement poubelles Intradel, mise en place de bordures béton et de chicanes pour la sécurité des usagers, propreté du site	5.523,50
17/08/21	23/08/21	Plan de Cohésion Sociale	Stages d'été – août	Transport, aide au montage et démontage 2 tonnelles du CSEL	380,00
28/08/21		Passage9 - Centre culturel de Waremme ASBL	Spectacle de cirque équestre - Parc Château de Longchamps	Mise à disposition de 40 barrières Nadar + rubalise	432,00
29/08/21		Waremme en Fête asbl	« Waremme en Fête »	Mise à disposition de 10 poubelles, eau, électricité	432,00
18/09/21		Commune de Donceel	Manifestation culturelle (Limont Rock)	Mise à disposition de 11 podiums	310,00
18/09/21	19/09/21	ASBL Ecurie de Hesbaye	Critérium Jean-Louis Dumont	Mise à disposition de barrières Nadars, des locaux, de fauchage de bords de route (non comptabilisé car considéré comme de l'entretien régulier d'espace public) et la mise à disposition d'eau et d'un coffret de dispersion	820,00
19/09/21		Royal Syndicat d'Initiative de Hesbaye	Marché du Soir	Placement et fourniture signalisation, eau, électricité, nadars, fourniture et montage de 2 tonnelles du CSEL	2.652,00
26/09/21		Partenariat Ville (Service environnement – ADL), Centre Culturel « Passage9 », Royal Syndicat d'Initiative de Hesbaye et Zone de Police de Hesbaye	« Découverte Savoir-faire Waremmien » et « Bougeons avec nos acteurs locaux »	Placement de 45 barrières Nadar et 65 de signalisation, livraison mobilier CSEL, montage de 2 tonnelles, transport piste de sécurité routière, fourniture de poubelles, coffrets électriques, alimentation en eau, nettoyage	7.120,60
26/09/21		Royal Syndicat d'Initiative de Hesbaye	Fête du Vélo	Placement de panneaux publicitaires, fourniture de 100 nadars, 5 poubelles, transport piste de sécurité routière, transport et montage de 2 tonnelles du CSEL, transport de parasols chauffants	1.262,50
9/10/21	10/10/21	GAL JeSuisHesbignon.be	Rallye Gourmand	Mise à disposition et transport de 10 barrières Nadar, tables et bancs	369,00
22/10/21		Ecole Waremme II	Cross annuel	Mise à disposition et placement de 50 barrières Nadar	495,00

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS (ART. L1122-37 CDLD)

30/10/21		Commune de Donceel	Evénement « Halloween »	Prêt de 2 coffrets électrique	100,00
22/11/21	9/01/22	Agence de Développement Local	Décoration du Centre-Ville	Fabrication de support pour sapins, installations de sapins et décoration (dont guirlandes lumineuses), mise à disposition de puissance électrique, signalisation, placement d'un chalet et d'un cadre lumineux	4.175,10
28/11/21		UCIEW	Décoration centre-Ville dans le cadre des festivités de fin d'année	Aide au placement des guirlandes av Reine Astrid	1.520,40
12/12/21		Team cycliste de Hesbaye	Cyclo-cross Oleye (challenge Bernsberg)	Mise à disposition de matériel : 60 barrières Nadar, 1 coffret électrique, 6 poubelles, eau et 10 panneaux de signalisation	761,50
					45.509,78

2ème partie :

-INFORMATIONS QUANT AU PROJET DE BUDGET-

RAPPORT SUR LE PROJET DE BUDGET COMMUNAL

Exercice 2022

Adrien FRAIPONT, Directeur financier faisant fonction
Ville de Waremme - Rue Joseph Wauters 2, 4300 Waremme
adrien.fraipont@waremme.be – www.waremme.be

TABLE DES MATIERES

1. Introduction **1**

2. L'évolution des soldes budgétaires **2**

2.1. Du service ordinaire 2

2.2. Du service extraordinaire 4

3. Le service ordinaire **5**

3.1. Les recettes de l'exercice propre 5

3.1.1. Les recettes de prestations 6

3.1.2. Les recettes de transferts 7

3.1.3. Les recettes de dette 8

3.2. Les dépenses de l'exercice propre 8

3.2.1. Les dépenses de personnel 9

3.2.2. Les dépenses de fonctionnement 10

3.2.3. Les dépenses de transferts 10

3.2.4. Les dépenses de dette 11

3.2.5. Les dépenses de prélèvement 11

4. Le service extraordinaire **12**

4.1. Les recettes 12

4.2. Les dépenses 12

5. La politique générale et financière **14**

5.1. Le contexte 14

5.2. Le plan Oxygène 15

5.3. Objectifs poursuivis par le Collège communal 15

1. INTRODUCTION

Le présent rapport est établi en application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD). Cette disposition stipule notamment que « *le projet de budget* [*est*] *accompagné d'un rapport. Le rapport comporte une synthèse du projet de budget (…). En outre, le rapport qui a trait au projet de budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise (…) tous éléments utiles d'information (…)*. »

Le processus budgétaire a consisté, en premier lieu, à centraliser les demandes des différents services de la Ville au sein de la direction financière. Celles-ci ont été affinées par le Directeur financier sur base des informations à sa disposition : courriers des différents niveaux de pouvoir ou organismes publics, l'utilisation des crédits ces dernières années (et particulièrement les comptes de l'année 2019, 2020 et les balances budgétaires de l'exercice 2021) ainsi que les informations liées aux dossiers et projets émanant des services directement concernés.

En second lieu, toutes ces demandes ont été passées en revue à plusieurs reprises par le Collège communal dans le courant des mois d'octobre et de novembre afin que Celui-ci arrête les montants proposés compte tenu de toutes les informations disponibles. Le Collège communal a formellement arrêté le présent projet de budget communal en sa séance du 6 décembre 2021, et ce à l'unanimité.

2. L'ÉVOLUTION DES SOLDES BUDGÉTAIRES

Le budget communal permet de dégager différents résultats ou soldes budgétaires se distinguant selon les années auxquelles les dépenses et les recettes sont rattachées. Pour les dépenses, c'est la date de l'engagement qui détermine l'exercice auquel la dépense concernée sera rattachée (l'engagement d'une dépense est enregistré à la date d'attribution du marché public). Pour les recettes, en revanche, c'est la date à laquelle le droit sera constaté qui détermine l'exercice auquel la recette sera rattachée (une recette est constatée lors de la notification de l'octroi d'un subside ou de l'enrôlement de la taxe).

Ainsi, l'essentiel des crédits budgétaires du budget communal concernent logiquement des dépenses et des recettes pour l'année à venir, appelée l'exercice propre. L'écart entre l'ensemble de ces recettes et ces dépenses donne ainsi le solde de l'exercice propre. Certaines recettes et dépenses se rapportent toutefois à des exercices antérieurs à l'année à venir. Il s'agit, par exemple, de l'inscription du boni présumé de l'année budgétaire antérieure (à l'article budgétaire 000/951-01). L'écart entre l'ensemble de ces recettes et ces dépenses détermine le solde des exercices antérieurs. Le résultat ou solde global est la somme des soldes de l'exercice propre, des exercices antérieurs et des éventuels prélèvements.

Contrairement aux autres niveaux de pouvoir belges, la législation impose aux pouvoirs locaux d'atteindre a minima l'équilibre budgétaire global tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire. Qui plus est, l'obligation d'équilibre concerne également l'exercice propre du service ordinaire. Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation est sur ce point sans équivoque : « en aucun cas, le budget des dépenses et des recettes des communes ne peut présenter un solde à l'ordinaire ou à l'extraordinaire en déficit ni faire apparaître un équilibre ou un boni fictifs » (art. L1314-1. §1er). A défaut, les pouvoirs locaux doivent présenter un plan dit de convergence à l'autorité de tutelle dans les trois mois de l'adoption des documents budgétaires.

2.1. Du service ordinaire

Pour rappel, le service ordinaire du budget 2021 après ses deux modifications adoptées courant de l'année se clôturait avec un boni de 811.259,83 euros (pour des recettes et des dépenses à l'exercice propre s'élevant à 19.652.698,88 EUR).

		MB2 2021	BI 2022
Exercice propre	Recettes	19.652.698,88	20.700.305,83
	Dépenses	19.652.698,88	20.521.070,64
	Solde	-	179.235,19
Exercices antérieurs	Recettes	1.293.914,88	911.059,83
	Dépenses	482.655,05	151.126,62
	Solde	811.259,83	759.933,21
Prélèvements	Recettes	-	-
	Dépenses	-	-
	Solde	-	-
Résultat global		811.259,83	939.168,40

Figure 1 : résultats budgétaires du service ordinaire de l'exercice 2021 après modifications et de l'exercice 2022 à l'initial

Le service ordinaire du projet de budget 2022 se solde par un boni de 179.235,19 euros à l'exercice propre et par un boni de 939.168,40 euros au global. Les dépenses et les recettes à l'exercice propre s'établissent respectivement au montant de 20.521.070,64 euros et de 20.700.305,83 euros.

La principale dépense des exercices antérieurs concerne la prise en charge de la cotisation de responsabilisation des pensions de la Ville pour l'exercice 2021 d'un montant de 131.392,00 euros. Ajoutée à la cotisation de responsabilisation des pensions pour l'exercice 2022, inscrite à l'exercice propre (art. 13110/113-21), le montant total de la cotisation de responsabilisation des pensions de la Ville s'élève à 409.059,20 euros, soit une augmentation de plus de 65.000 euros par rapport au budget précédent. Si la prévision du SPF Pensions de l'évolution du coefficient de responsabilisation (passant de 50% en 2022 à 80% en 2026) se réalise effectivement, l'impact financier pour la ville de Waremme serait de l'ordre de 300.000 euros supplémentaires par rapport au montant prévu au présent projet de budget.

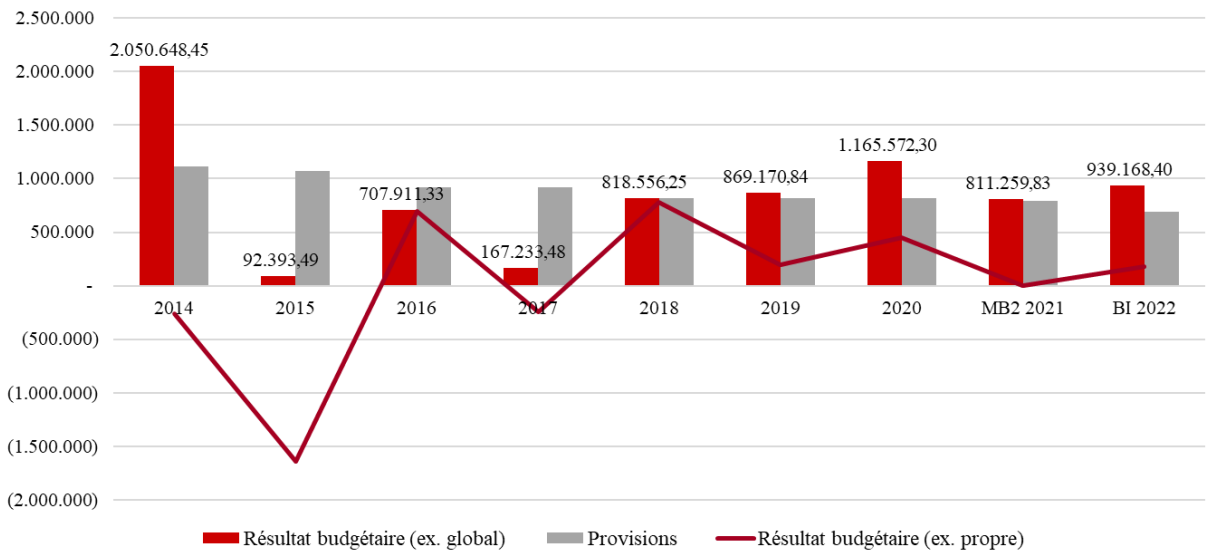

Figure 2 : évolution des résultats budgétaires et des provisions

Depuis l'année 2018, le résultat budgétaire global se stabilise autour du million d'euros. Le résultat de l'exercice 2020, légèrement supérieur aux deux derniers exercices, s'explique essentiellement par le ralentissement ou l'annulation de certaines activités suite à la crise sanitaire du Covid-19. Si le résultat budgétaire de l'exercice propre connait une évolution plus saccadée, celui-ci semble toutefois enregistrer une lente érosion depuis 2018. Cette évolution, ne prenant pas en compte les taux de réalisation des crédits budgétaires, est néanmoins à nuancer par la comparaison de soldes budgétaires inscrits au budget et de soldes budgétaires constatés au compte.

Le montant des provisions reste, quant à lui, stable, à un montant légèrement inférieur au million d'euros. Suite à l'utilisation d'un montant de 100.000 euros de provisions du Fonds Heyne Sautier inscrite au projet de budget 2022, le disponible des provisions après le budget 2022 est établi à un montant de 695.039,11 euros.

2.2. Du service extraordinaire

Le service extraordinaire du projet de budget 2022 connaît une augmentation de près de 3,5 millions d'euros des dépenses cumulées de l'exercice propre et des exercices antérieurs par rapport aux deuxièmes modifications budgétaires de l'exercice 2021 (9.082.372,93 euros contre 5.638.224,76 euros). Cette augmentation s'explique notamment par l'inscription budgétaire de deux programmes d'investissements communaux (2019-2021 et 2022-2024) sur l'exercice 2022 et d'un montant conséquent d'1,25 millions d'euros pour le projet du Rewe.

	MB2 2021	BI 2022
Recettes		
Recettes de transferts	2.064.036,90	3.574.622,00
Recettes d'investissements	55.450,00	-
Recettes de dette	2.953.645,33	4.798.480,93
Recettes totales de l'exercice propre	5.073.132,23	8.373.102,93
Recettes de prélèvement	579.439,97	1.117.320,00
Recettes des exercices antérieurs	463.842,99	-
Dépenses		
Dépenses de transferts	91.345,98	10.000,00
Dépenses d'investissements	3.485.975,30	8.640.352,93
Dépenses de dette	33.000,00	32.020,00
Dépenses totales de l'exercice propre	3.610.321,28	8.682.372,93
Dépenses de prélèvement	528.190,43	808.050,00
Dépenses des exercices antérieurs	1.977.903,48	-
Résultat global	-	-

Figure 3 : résultats budgétaires du service extraordinaire de l'exercice 2021 après modifications et de l'exercice 2022 à l'initial

Le recours à l'emprunt pour financer les projets du service extraordinaire de la Ville est limité par l'inscription de subsides attendus dans un série de dossiers pour un montant total de 3,16 millions d'euros, de telle sorte que l'augmentation des recettes de dette ne s'élève qu'à un montant d'un peu plus de 1,8 millions d'euros.

3. LE SERVICE ORDINAIRE

Le service ordinaire du budget comprend « l'ensemble des recettes et des dépenses qui se produisent une fois au moins au cours de chaque exercice financier et qui assurent à la commune des revenus et un fonctionnement réguliers, en ce compris le remboursement périodique de la dette ». Conformément aux principes du budget-vérité et d'universalité, le budget doit contenir l'ensemble des recettes et des dépenses susceptibles d'être effectuées dans le courant de l'exercice financier. Ainsi, il n'est pas permis de reprendre dans le budget une dépense ou une recette dont on sait pertinemment qu'elle ne se réalisera pas.

	MB2 2021	BI 2022	Différence BI2022 - MB2 2021	
			en absolu	évolution
Recettes				
Recettes de prestations	973.990,51	1.197.100,00	223.109,49	23%
Recettes de transferts	18.462.236,33	18.766.753,65	304.517,32	2%
Recettes de dette	2.797,19	236.452,18	233.654,99	8353%
Recettes de prélèvement	213.674,85	500.000,00	286.325,15	134%
Recettes totales de l'exercice propre	19.652.698,88	20.700.305,83	1.047.606,95	5%
Dépenses				
Dépenses de personnel	8.891.391,87	9.399.215,86	507.823,99	5%
Dépenses de fonctionnement	2.594.745,78	2.587.463,11	- 7.282,67	0%
Dépenses de transferts	5.262.420,60	5.375.069,76	112.649,16	2%
Dépenses de dette	2.904.140,63	3.159.321,91	255.181,28	8%
Dépenses de prélèvement	-	-	-	-
Dépenses totales de l'exercice propre	19.652.698,88	20.521.070,64	868.371,76	4%
Résultat de l'exercice propre	-	179.235,19	179.235,19	100%

Figure 4 : résultats budgétaires du service ordinaire de l'exercice 2021 après modifications et de l'exercice 2022 à l'initial par type de dépense et de recette

A l'exercice propre, les dépenses et les recettes augmentent d'environ 5% par rapport aux deuxièmes modifications budgétaires de 2021, soit près d'un million d'euros supplémentaires. Outre les éléments conjoncturels liés à l'exercice 2022 explicités ci-après, cette hausse s'explique principalement par la difficulté de prendre en compte certains facteurs présentant un haut degré d'incertitude quant à leur réalisation et pesant sur les montants des crédits budgétaires. A titre d'exemple, le taux d'absentéisme est difficile à déterminer au moment de l'élaboration du budget initial alors qu'il peut être plus aisément appréhendé lors de l'élaboration des deuxièmes modifications budgétaires, soit quelques mois avant la fin de l'année.

3.1. Les recettes de l'exercice propre

Les recettes du service ordinaire sont de différents ordres : recettes générales, fonds, impôts et redevances, subventions… Elles peuvent être subdivisées selon la classification fonctionnelle (en fonction du service auquel elles se rapportent) ou économique (selon leur nature économique).

La ventilation économique distingue trois types de recettes : les prestations (liées à un service presté par la commune), les transferts (recettes obtenues des autres pouvoirs publics, des entreprises ou

des ménages - principalement les impôts et subsides) et les recettes de dette (produits issus du patrimoine communal). Comme dans la plupart des communes, les recettes de transferts représentent l'écrasante majorité (90,6%) des recettes à l'exercice propre du service ordinaire, les recettes de prestations (5,8%) et de dette (1,1%) restant par comparaison relativement marginales.

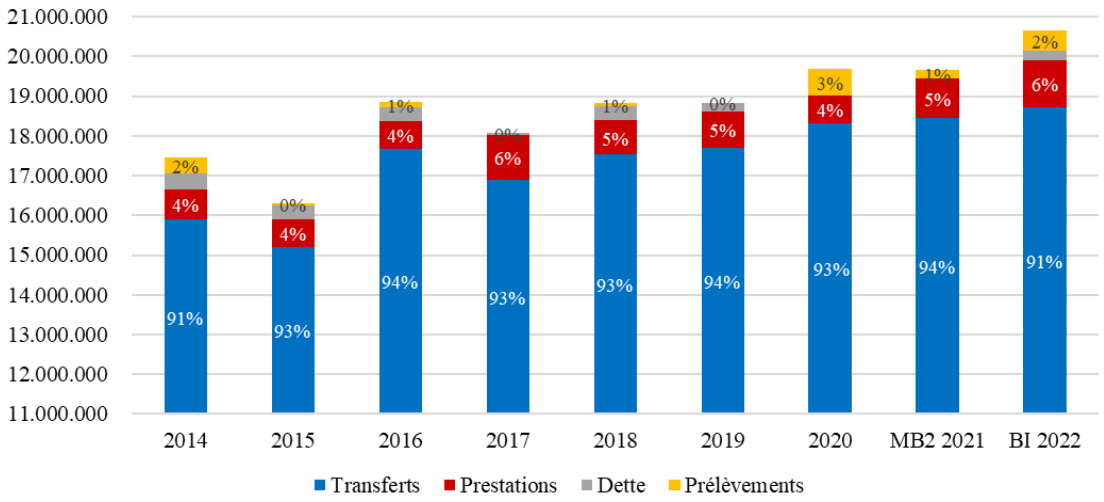

Figure 5 : évolution des recettes par nature économique

En termes de volume total, les crédits budgétaires de recettes du service ordinaire 2022 (20,7 millions d'euros) connaissent une augmentation de plus d'1 million d'euros par rapport aux deuxièmes modifications budgétaires de 2021 (19,65 millions d'euros). Outre l'indexation habituelle des recettes de transferts, l'écart entre les deux exercices provient de l'inscription en exercice propre des dividendes des intercommunales (235.000 euros), de l'inscription d'un crédit spécial de recettes préfigurant les dépenses non engagées de l'exercice (250.000 euros) et de l'inscription du prélèvement de 400.000,00 euros du service extraordinaire du plan Oxygène.

3.1.1. Les recettes de prestations

Les recettes de prestations (1.197.100 euros au budget 2022) augmentent de plus de 220.000 euros par rapport aux deuxièmes modifications budgétaires de 2021 (973.991 euros). Cet écart s'explique essentiellement par l'inscription d'un crédit spécial de recettes d'un montant de 250.000 euros.

Pour rappel, ce crédit vise à prendre en compte la non-exécution partielle des crédits de dépenses par l'inscription d'une recette spécifique qui préfigure les crédits budgétaires non engagés. Cette recette, des termes mêmes de la circulaire budgétaire, permet « de rencontrer en partie les soucis de gestion et les aléas de la vie locale qui empêchent bien souvent de connaître avec précision les crédits budgétaires exacts qui seront utilisés, mais qu'il est nécessaire de maintenir pour des engagements potentiels ».

L'autorité de tutelle limite le montant de ce crédit spécial de recettes à 3% des dépenses de personnel et de dette du service ordinaire de l'exercice concerné, soit pour la ville de Waremme environ 375.000 euros pour l'exercice 2022. Le Collège communal a préféré limiter ce montant à 250.000 euros de manière à mieux correspondre à la différence habituellement constatée entre le total des dépenses ordinaires du budget initial et du compte correspondant.

3.1.2. Les recettes de transferts

Comme expliqué dans le rapport annuel du Directeur financier accompagnant le compte 2020, l'évolution saccadée des recettes de transferts entre 2014 et 2017 provient d'une lenteur dans l'enrôlement de la taxe sur l'impôt des personnes physiques par le pouvoir fédéral pour l'exercice 2015, notamment du fait de l'entrée en vigueur des dispositions relatives à la régionalisation de l'impôt des personnes physiques de la sixième réforme de l'Etat.

Ce phénomène semble se produire à nouveau, dans une moindre ampleur, aux exercices 2021 et 2022. Pour rappel, le SPF Finances a notifié début novembre 2021 une réestimation à la baisse de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques d'un montant de près de 335.000 euros pour la ville de Waremme. De même, l'estimation pour l'exercice 2022 de cette même taxe communiquée par le SPF Finance s'élève à un montant de 5.368.929,14 euros, soit une estimation moindre que celle constatée au compte 2019 de la Ville.

L'impact de la pandémie du coronavirus (estimé entre 1 et 3%) permet d'expliquer en partie cette baisse de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques, notamment pour le montant à percevoir lors de l'exercice 2022. En revanche, d'après les informations succinctes transmises par le SPF Finances, cet élément ne semble pas expliquer la diminution de l'exercice 2021, qui serait plutôt due à un ralentissement du rythme d'enrôlement.

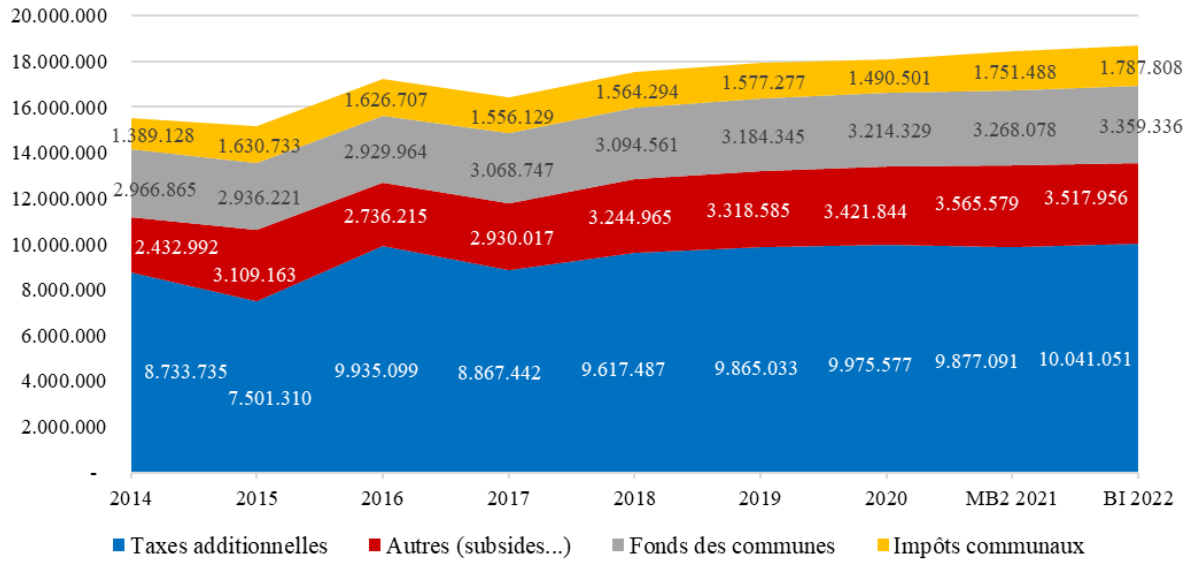

Figure 6 : évolution des recettes de transferts par catégorie

Le total de nos recettes fiscales passe de 11.628.580 euros aux deuxièmes modifications budgétaires 2021 à 11.828.859 euros au budget initial 2022. Cette faible augmentation annuelle (1,2% contre 3,6% en moyenne depuis 2012) confirme le recul de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques. La fiscalité communale, quant à elle, se maintient à un montant aux alentours des 1,75 millions d'euros.

La dotation au fonds des communes constitue le subside de fonctionnement octroyé par l'autorité supérieure aux communes et destiné à assurer le financement général de celles-ci. Le montant de cette

dotation s'élève à 3.359.335,89 euros pour l'exercice 2022, soit une augmentation de 2,79% par rapport au budget 2021. Cette hausse est supérieure au taux d'évolution moyen depuis l'exercice 2012 qui se situe un peu en-deçà des 2%.

Les autres recettes de transferts, comprenant notamment les différents subsides de fonctionnement et de personnel perçus par la Ville, se maintiennent à un montant de 3.570.000 euros. Cette stabilisation ne rend toutefois pas compte de la diminution de la contribution de l'autorité supérieure dans les frais de personnel suite à la réforme des Aides à la Promotion de l'Emploi (APE).

Pour rappel, les Aides à la Promotion de l'Emploi (APE) constituent des subsides octroyés par la Région wallonne aux employeurs du secteur non marchand, des pouvoirs locaux et de l'enseignement sous forme d'une aide annuelle visant à subsidier partiellement la rémunération de travailleurs (celle-ci est calculée selon le nombre de points APE dont bénéficie le travailleur) et d'une réduction des cotisations patronales de sécurité sociale. Ces subsides ont fait l'objet d'une réforme de la Région wallonne, qui a notamment pour principale conséquence budgétaire l'octroi d'une subvention unique (inscrite à l'article budgétaire nouvellement créé 00025/465-02, alors qu'auparavant celle-ci était répartie par code fonctionnel).

Selon les calculs des services communaux, la Ville aurait dû bénéficier (sans réforme APE) d'un montant de 763.700,10 euros pour le volet « points APE » et d'un montant de 574.110,99 euros pour le volet « réduction des cotisations patronales ». Or, l'estimation calculée selon l'outil de simulation de la subvention unique (réforme APE) prévoit un montant total de 1.234.567,45 euros, soit un impact négatif de l'ordre de 103.000 euros.

3.1.3. Les recettes de dette

Les recettes de dette sont presque exclusivement composées des dividendes de notre intercommunale active dans l'électricité et le gaz. Les prévisions budgétaires de 2022 se basent sur les derniers montants perçus hormis l'instruction exceptionnelle du compte 2020 de l'intercommunale, à savoir ceux constatés au compte 2019 de la Ville. Ceux-ci pourraient être sensiblement revus à la hausse en fonction des négociations en cours en vue de la vente d'une part majoritaire de l'opérateur liégeois Voo par Nethys et de l'éventuelle rétrocession octroyée par l'intercommunale Enodia aux communes sous forme de dividendes.

3.2. Les dépenses de l'exercice propre

Les dépenses du service ordinaire sont, tout comme les recettes, regroupées selon la ventilation économique (en fonction de la nature de la dépense) d'une part et selon la ventilation fonctionnelle (selon la finalité de la dépense) d'autre part.

La ventilation économique permet de déterminer la part des différentes natures des dépenses. Pour l'exercice 2022, les crédits budgétaires des dépenses de personnel (9.399.215,86 euros) représentent 46% des dépenses du service ordinaire à l'exercice propre, les dépenses de transferts 26% (5.375.069,76 euros), les dépenses de fonctionnement 13% (2.587.463,11 euros) et les dépenses de dette 15% (3.159.321,91 euros).

Les parts relatives des différentes natures de dépenses restent stables entre le projet de budget 2022 et les deuxièmes modifications budgétaires de 2021. La légère augmentation des dépenses de personnel (+0,60%) s'explique notamment par l'inscription à l'exercice propre de la partie relative à l'exercice 2022 de la cotisation de responsabilisation des pensions (d'un montant de 277.667,20 euros).

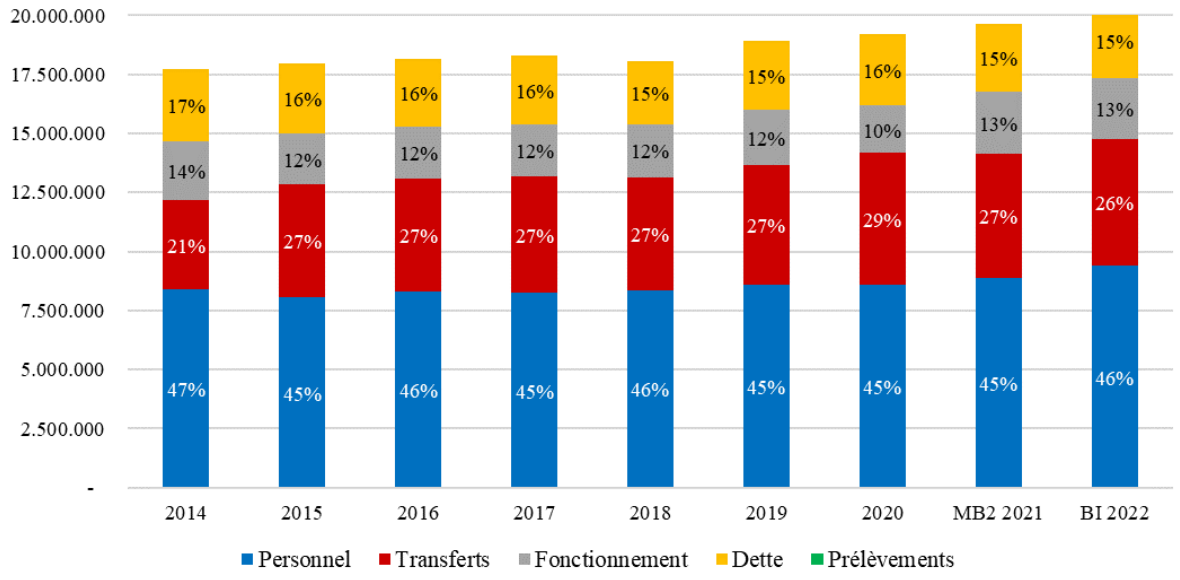

Figure 7 : évolution des dépenses par nature économique

L'écart entre les dépenses de fonctionnement du projet de budget 2022 et le compte 2020 se justifie par le ralentissement ou l'annulation de certaines activités suite à la crise du Covid-19 et au confinement généralisé, qui a particulièrement marqué cette année. De même, le pic des dépenses de transferts en 2020 (29%) s'explique par l'octroi de subsides exceptionnels notamment aux clubs sportifs et de chèques de consommation aux Waremmiens dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance de la Ville après le ralentissement économique induit par la crise sanitaire.

3.2.1. Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel du projet de budget 2022 s'élèvent à 9.399.215,86 euros, soit une augmentation de 507.823,99 euros par rapport aux deuxièmes modifications budgétaires de 2021 (8.891.391,87 euros). Ces prévisions intègrent une indexation des traitements en mars 2022, telle que le prévoyait le Bureau du plan au mois de novembre 2021. L'impact de cette indexation sur le projet de budget est d'environ 150.000 euros. Le rythme de l'indexation des salaires semble connaître une nette accélération, celle de mars 2022 n'étant séparée que de 6 mois par rapport à la dernière indexation alors que ces dernières années la moyenne entre deux indexations des traitements est d'environ 15 mois.

Pour le surplus, le plan d'embauche reprend les mouvements de personnel. Les engagements et les remplacements sont reproduits ci-après :

Engagement d'un contremaître D7 pour le service voirie au 01/03/2022 ;

Engagement d'un conseiller en mobilité B1 au 01/04/2022 ;

Engagement (reprise d'un ouvrier mis à disposition par le CPAS) d'un ouvrier (E2) pour le service voirie au 01/01/2022 ;

Remplacement d'un ouvrier E3 par 2 ouvriers E2 pour le service voirie au 01/03/2022 ;

Remplacement d'un ouvrier D4 par un ouvrier D4 pour le service voirie au 01/03/2022 ;

Remplacement d'un chef de division A3 par un employé administratif B1 au 01/03/2022.

3.2.2. Les dépenses de fonctionnement

Les crédits budgétaires de dépenses de fonctionnement sont en légère diminution de près de 25.000 euros par rapport aux deuxièmes modifications budgétaires de 2021. Cette stabilisation occulte toutefois certaines modifications intervenues entre les deux exercices. D'une part, certains crédits budgétaires de l'exercice 2021 n'ont pas été reconduits tels que l'inscription d'un montant de 100.000 euros pour des travaux pour tiers en vue de prendre en charge des dépenses garantissant la sécurité publique suite à l'incendie d'un bâtiment rue Zénobe Gramme.

D'autre part, certains crédits ont été augmentés au projet de budget 2022, tels que les crédits relatifs à la prise en charge des consommations énergétiques. La hausse du coût de l'énergie a en effet nécessité de revoir les crédits budgétaires pertinents pour un montant de plus de 162.000 euros supplémentaires par rapport au budget initial 2021.

3.2.3. Les dépenses de transferts

Les principaux crédits budgétaires de dépenses de transferts du projet de budget 2022 sont les dotations et interventions communales accordées à ses entités consolidées et à ses intercommunales :

Dotation à la Zone de police ..... art. 330/435-01 ..... 1.882.045,28 EUR

Dotation au CPAS..... art. 831/435-01 ..... 952.500,00 EUR

Dotation au CSEL..... art. 764/435-01 ..... 468.000,00 EUR

Dotation à la Zone de secours..... art. 351/435-01 ..... 353.593,57 EUR

Dotation à l'AISH – CHBA..... art. 872/435-02 ..... 140.000,00 EUR

Dotation au Centre culturel..... art. 7621/332-02 ..... 80.000,00 EUR

Dotation à l'asbl Lecture et Culture.... art. 76701/435-01 ..... 43.500,00 EUR

Subsides aux clubs sportifs..... art. 764/332-02 ..... 37.500,00 EUR

Subside à la coopérative Corenove..... art. 922/332-02 ..... 35.000,00 EUR

Dotation à l'AISH – Interséniors..... art. 834/435-02 ..... 35.000,00 EUR

Pour rappel, toute une série d'obligations synthétisées dans la circulaire budgétaire annuelle s'applique également aux entités consolidées de la Ville. Une organisation est considérée comme entité consolidée lorsqu'elle remplit deux conditions, à savoir : le montant de l'intervention communale (subsides directs et indirects) est supérieur à 25.000,00 euros et la nature de ses liens juridiques avec la Ville (obligation de couverture du déficit, conclusion d'un contrat de gestion, octroi d'une garantie d'emprunts, etc.).

Ainsi, la plupart des entités reprises ci-dessous doivent appliquer mutatis mutandis les principes en dépenses de personnel, de fonctionnement et de transfert contenues dans la circulaire budgétaire. A titre

d'exemple, leurs crédits budgétaires de personnel doivent tenir compte de l'effectif prévisible pour l'année budgétaire ainsi que des mouvements de personnel (évolution de carrière, mises à la retraite, engagements…). De même, les emprunts contractés ou prévus par ces entités consolidées doivent être comptabilisés dans la balise d'emprunt de la Ville.

3.2.4. Les dépenses de dette

Les dépenses de dette passent d'un montant de 3.101.282,80 euros au budget initial 2021 à un montant de 3.159.321,91 euros au projet de budget 2022. Les prévisions de dépenses de dette ont été réalisées en prenant en compte les emprunts non encore contractés pour couvrir les investissements de l'exercice 2021 et éventuellement antérieurs, ainsi que les charges induites par les nouveaux investissements inscrits au projet de budget 2022.

3.2.5. Les dépenses de prélèvement

Habituellement, les dépenses de prélèvement comprennent l'alimentation du fonds de réserve extraordinaire, soit le montant nécessaire pour couvrir le besoin de financement en fonds propre des projets prévus au service extraordinaire. Le montant disponible au 31 décembre 2021 du fonds de réserve extraordinaire s'élevant à un montant confortable de près de 900.000 euros, aucune dépense de prélèvement n'est prévue au budget initial 2022 pour l'alimenter davantage.

Le disponible de ce fonds après le budget 2022, c'est-à-dire en tenant compte des prélèvements inscrits au budget initial 2022 pour financer certains projets du service extraordinaire, s'élèvera à un peu plus de 600.000 euros.

Fonds de réserve extraordinaire

Compte 2020		961.799,17
Mouvements budgétaires 2021	prélèvement pour le FRE : 060/955-01 (SO)	-
	prélèvement pour le FRE : 060/955-51 (SE)	440.060,53
	prélèvement sur le FRE : 060/995-51	369.149,59
	prélèvement Covid sur le FRE : 06074/995-51	-
Budget 2022	adaptations dépenses en -	-
	Adaptations recettes en -	-
	Adaptations recettes en +	-
Disponible au 31/12/2021		891.813,21
Mouvements budgétaires 2022	prélèvement pour le FRE : 060/955-01 (SO)	-
	prélèvement pour le FRE : 060/955-51 (SE)	-
	prélèvement sur le FRE : 060/995-51	281.523,34
Disponible après budget 2022		610.289,87

Figure 8 : évolution du fonds de réserve extraordinaire

4. LE SERVICE EXTRAORDINAIRE

Pour rappel, en comptabilité budgétaire, une distinction est opérée entre le service ordinaire (les recettes et les dépenses courantes) et le service extraordinaire. Ce dernier reprend « l'ensemble des recettes et des dépenses qui affectent directement ou durablement l'importance, la valeur ou la conservation du patrimoine communal, à l'exclusion de son entretien courant », tel que le définit le règlement général de la comptabilité communale. Tout comme le service ordinaire, le service extraordinaire doit être équilibré.

4.1. Les recettes

Malgré l'augmentation des dépenses du service extraordinaire du projet de budget 2022 de près de 3,5 millions d'euros par rapport aux dernières modifications budgétaires de 2021, le recours à l'emprunt pour financer ces projets est limité par l'inscription de subsides attendus dans un série de dossiers pour un montant total de 3,16 millions d'euros.

Montant total des emprunts	4.398.480,93
Montant total des subsides	3.166.572,00
Montant total des fonds propres (FRIC inclus)	1.117.320,00
Montant total des voies et moyens	8.682.372,93

Figure 9 : répartition des voies et moyens du service extraordinaire du projet de budget 2022

L'utilisation des fonds propres s'élevant au projet de budget 2022 à un montant de 1,12 millions d'euros regroupe l'utilisation des fonds régionaux d'investissements communaux pour la période 2019-2021 ainsi que 2022-2024 pour un montant de 835.796,66 euros et l'utilisation du fonds de réserve extraordinaire pour un montant de 281.523,34 euros.

4.2. Les dépenses

Les dépenses extraordinaires sont récapitulées dans le tableau des voies et moyens annexé au projet de budget 2022. Ces dépenses sont pour 10.000,00 euros des dépenses extraordinaires de transferts (subvention au Volley Ball Club de Waremme), pour 8.640.352,93 euros des dépenses d'investissements (travaux de réfection de voiries notamment) et pour 32.020,00 euros des dépenses de dette (libération des prises de participation en capital de l'AIDE dans le cadre des dossiers SPGE).

La figure 10 permet de se représenter la répartition des dépenses du service extraordinaire du projet de budget 2022 selon la ventilation fonctionnelle.

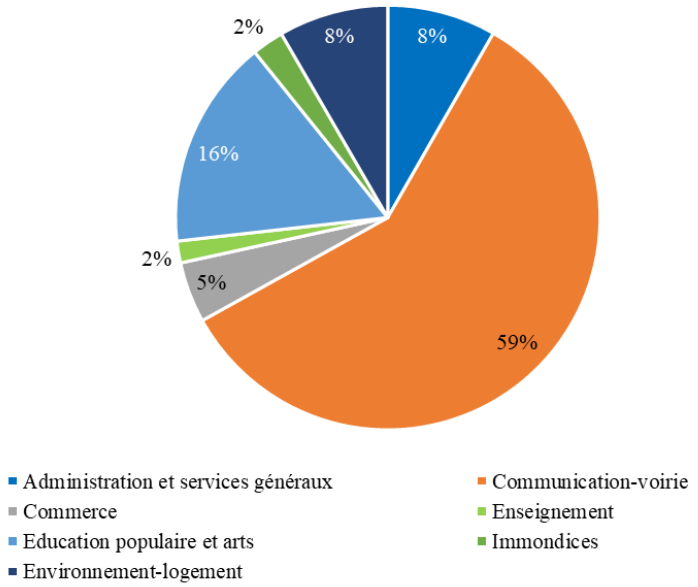

Figure 10 : répartition fonctionnelle des dépenses du service extraordinaire du projet de budget 2022

5. LA POLITIQUE GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

L'élaboration des prévisions budgétaires 2022 s'est inscrite dans un contexte qui s'annonce particulièrement tendue pour les finances communales belges. La presse a en effet fait état de la difficulté de nombreuses communes à équilibrer leur projet de budget. Cette dégradation budgétaire est liée, d'une part, à des éléments conjoncturels d'évolution des dépenses et, d'autre part, à des décisions structurelles adoptées par d'autres niveaux de pouvoir public qui ont pour conséquence d'accroître les charges supportées par les communes ou de réduire leurs ressources.

5.1. Le contexte

La conjoncture économique, perturbée par la pandémie et les mesures prises en vue de lutter contre sa propagation, engendre effectivement une série de surcoûts pour la Ville. Tout d'abord, la hausse du coût de l'énergie de tous types (électricité, gaz et combustibles) a nécessité de revoir les crédits budgétaires pertinents pour un montant de plus de 162.000 euros supplémentaires par rapport au budget initial 2021. Ainsi, les crédits liés à la consommation électrique ont été augmentés de 30% et ceux liés à la consommation de gaz de 50%.

Ensuite, l'inflation enregistrée dernièrement induit une accélération du rythme de l'indexation des salaires et, par conséquent, une augmentation des dépenses de personnel. Ainsi, l'indexation intervenue en octobre 2021 et celle prévue en mars 2022 représente un coût d'environ 330.000 euros supplémentaires pour le budget 2022. Enfin, une plus faible offre ou une plus forte demande sur certains marchés entraîne une hausse des coûts de certains matériaux, qui se répercute sur les crédits de fonctionnement du budget de la Ville.

Certaines décisions relativement récentes de niveaux de pouvoir supérieurs engendrent aussi des dépenses structurelles supplémentaires. Il en est ainsi de la réforme des pensions des agents statutaires et contractuels des pouvoirs locaux adoptée par le Parlement fédéral en 2018. Cette réforme, ayant pour double objectif de pérenniser le financement des pensions des agents statutaires tout en essayant d'assurer une meilleure pension aux agents contractuels locaux, a notamment accru le taux de cotisation de base et instauré une cotisation de responsabilisation à charge des pouvoirs locaux qui cotisent moins que le montant nécessaire pour financer leurs agents actuellement pensionnés. L'impact de cette réforme s'élève pour le projet de budget 2022 de la Ville à un montant de 409.059,20 euros et continuera à s'accroître les années à venir.

De même, les récentes prévisions budgétaires transmises par le SPF Finances concernant la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques revues à la baisse restreignent l'évolution des ressources financières de la Ville.

Tous ces éléments, tant conjoncturels que structurels, pèsent également sur les prévisions budgétaires des entités dont le financement dépend en partie de la ville de Waremme et engendrent indirectement une hausse des coûts pour la Ville par l'augmentation des dotations et subsides qu'elle octroie.

5.2. La plan Oxygène

Face à un tel constat et aux difficultés budgétaires encore plus aiguës de grandes villes, le Gouvernement wallon a décidé de saisir le comité de concertation afin d'identifier les réformes nécessaires. Dans l'attente de l'adoption de mesures nouvelles à l'échelle fédérale, le Gouvernement wallon a adopté le plan dit « Oxygène » qui consiste à autoriser les communes à contracter annuellement un emprunt pour équilibrer les budgets pendants 5 ans (2022-2026). Les communes recevront également au travers du compte Crac long terme une intervention régionale couvrant les charges d'intérêt de l'emprunt, qui peut être rapatrié au service ordinaire. Le montant maximal d'emprunt autorisé pour la ville de Waremme s'élève à un pourcentage annuel du montant total de 14.535.292,52 euros.

En contrepartie, le Gouvernement wallon demande aux communes d'adopter un plan d'accompagnement démontrant la manière dont l'équilibre structurel sera maintenu. Ce plan d'accompagnement ne constitue pas un plan de gestion à proprement parler, avec toutes les contraintes inhérentes à l'adoption d'un tel plan, mais plutôt un accompagnement de l'administration wallonne.

C'est dans ce contexte que le Collège communal a décidé d'adhérer au plan Oxygène et à cet accompagnement afin de garantir un équilibre budgétaire structurel à la Ville. L'emprunt consenti pour l'exercice 2022 s'élève à un montant de 400.000,00 euros, montant qui correspond à nos charges de cotisation de responsabilisation des pensions.

5.3. Objectifs poursuivis par le Collège communal

Compte tenu des éléments précédemment évoqués, la politique générale et financière du Collège communal a poursuivi un triple objectif.

En premier lieu, la volonté du Collège est de soutenir l'économie waremmienne en vue de répondre aux enjeux politiques identifiés dans la déclaration de politique générale. Cet objectif se traduit dans le projet de budget 2022 par un niveau d'investissement ambitieux, les investissements du service extraordinaire représentant plus de 21% des ressources du service ordinaire de la Ville.

Le service extraordinaire concrétise aussi le souhait du Collège communal de réaliser des projets dits rentables ou productifs offrant un retour sur investissement et qui permettront à terme de réduire le coût de fonctionnement des services communaux.

En second lieu, le Collège a souhaité renouveler – et même renforcer – son soutien aux organismes et associations à caractère communal. Les subsides communaux de la Ville dans le projet de budget 2022 sont ainsi maintenus, voire augmentés comme la dotation accordée au Centre Public d'Action Sociale qui se voit accrue d'un montant de 127.500 euros.

En troisième lieu, le Collège communal s'est engagé à garantir l'emploi public en vue de maintenir des services de qualité offerts à la population et à la hauteur de la demande des Waremmiens. Cet engagement se traduit par le remplacement des agents partant à la retraite et par la mise à disposition des ressources nécessaires au bon fonctionnement des services communaux, mais aussi par une meilleure adéquation des compétences aux nouveaux enjeux publics avec notamment l'engagement d'un conseiller en mobilité.

Commune de	WAREMME	Code INS	64074
		Budget de l'exercice:	2022

Modèle officiel généré par l'application eComptes © SPW Intérieur et Action Sociale

Rapport de la Commission Budgétaire

Application de l'art.12 du R.G.C.C.

Commune de :	**WAREMME**	Tableau calculé sur les données suivantes:	
Adresse de l'administration:	rue Joseph Wauters 2 4300 WAREMME	Dernier compte arrêté, exercice:	**2020**
		Budget initial de l'exercice:	**2022**
		Service Ordinaire, modification budgétaire no:	**0**
Adresse du site internet:	waremme.be	Service Extraordinaire, modification budgétaire no:	**0**
		Personnes de contact dans les services:	
Directeur Général:	Vivian PIRON		
Tél:	019679951		
Fax:			
Email:	vivian.piron@waremme.be		
Directeur Financier:	Adrien FRAIPONT		
Tél:	019679965		
Fax:			
Email:	adrien.fraipon@waremme.be		

Membres de la Commission budgétaire:

Noms	Titres
Jacques CHABOT	Bourgmestre
Vivian PIRON	Directeur général ff
Adrien FRAIPONT	Directeur financier ff

Tableau de synthèse du service ordinaire, (classification économique)

Exercice budgétaire:	2022
Année du dernier compte arrêté:	2020

Modification no:
0

DEPENSES ORDINAIRES

	Résultats des comptes d'exercice						Budget initial N-1	Budget intial	Budget après dernière M.B.
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022
Personnel (*)	8.060.252,98	8.284.422,83	8.256.066,15	8.364.469,10	8.584.801,45	8.599.336,14	9.157.536,70	9.399.215,86	0,00
Fonctionnement	2.161.470,52	2.181.988,18	2.230.931,75	2.241.815,46	2.330.002,88	2.000.919,35	2.235.771,67	2.587.463,11	0,00
Transferts	4.779.771,65	4.821.606,00	4.910.975,01	4.786.917,14	5.081.349,87	5.577.414,04	5.356.130,63	5.375.069,76	0,00
Dette	2.949.655,16	2.878.390,00	2.911.866,23	2.664.557,00	2.909.263,58	3.048.858,14	3.101.282,80	3.159.321,91	0,00
Prélèvements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total (exercice propre)	17.951.150,31	18.166.407,01	18.309.839,14	18.057.758,70	18.905.417,78	19.226.527,67	19.850.721,80	20.521.070,64	-
Exercices antérieurs	922.902,83	202.543,04	399.489,83	470.226,77	541.164,71	392.379,69	120.575,04	151.126,62	0,00
Prélèvements	72.437,80	67.435,80	0,00	0,00	56.666,62	37.500,00	70.500,00	0,00	0,00
Total général	18.946.490,94	18.436.385,85	18.709.328,97	18.527.985,47	19.503.249,11	19.656.407,36	20.041.796,84	20.672.197,26	-

(*): hors dépenses et recettes enseignants payés par la communauté française sans intervention de la commune

RECETTES ORDINAIRES

	Résultats des comptes d'exercice						Budget initial N-1	Budget intial	Budget après dernière M.B.
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022
Prestation	686.059,46	683.586,25	1.124.673,79	860.868,69	912.072,54	702.623,48	1.122.146,01	1.197.100,00	0,00
Transferts (*)	15.212.560,89	17.676.691,76	16.888.089,82	17.528.912,55	17.963.528,63	18.321.351,42	18.534.347,81	18.766.753,65	0,00
Dette	362.799,79	349.979,95	51.145,63	346.654,65	229.567,70	813,04	2.797,19	236.452,18	0,00
Prélèvements	50.000,00	150.000,00	0,00	100.000,00	0,00	650.000,00	197.000,00	500.000,00	0,00
Total (exercice propre)	16.311.420,14	18.860.257,96	18.063.909,24	18.836.435,89	19.105.168,87	19.674.787,94	19.856.291,01	20.700.305,83	-
Exercices antérieurs	2.524.464,29	284.039,22	812.653,21	510.105,83	1.267.251,08	1.147.191,72	*999.739,20*	911.059,83	0,00
Prélèvements	203.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	*0,00*	0,00	0,00
Total général	19.038.884,43	19.144.297,18	18.876.562,45	19.346.541,72	20.372.419,95	20.821.979,66	20.856.030,21	21.611.365,66	-

Evolution des résultats	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022
Exercice propre	-1.639.730,17	693.850,95	-245.929,90	778.677,19	199.751,09	448.260,27	5.569,21	179.235,19	0,00
Global	92.393,49	707.911,33	167.233,48	818.556,25	869.170,84	1.165.572,30	814.233,37	939.168,40	0,00

Calcul des écarts

Dépenses ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dern.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dern.MB / dernier compte
Personnel(*)	241.679,16	-	799.879,72	-
Fonctionnement	351.691,44	-	586.543,76	-
Transferts	18.939,13	-	- 202.344,28	-
Dette	58.039,11	-	110.463,77	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total (exercice propre)	670.348,84	-	1.294.542,97	-
Exercices antérieurs	30.551,58	-	- 241.253,07	-
Prélèvements	- 70.500,00	-	- 37.500,00	-
Total général	630.400,42	-	1.015.789,90	-

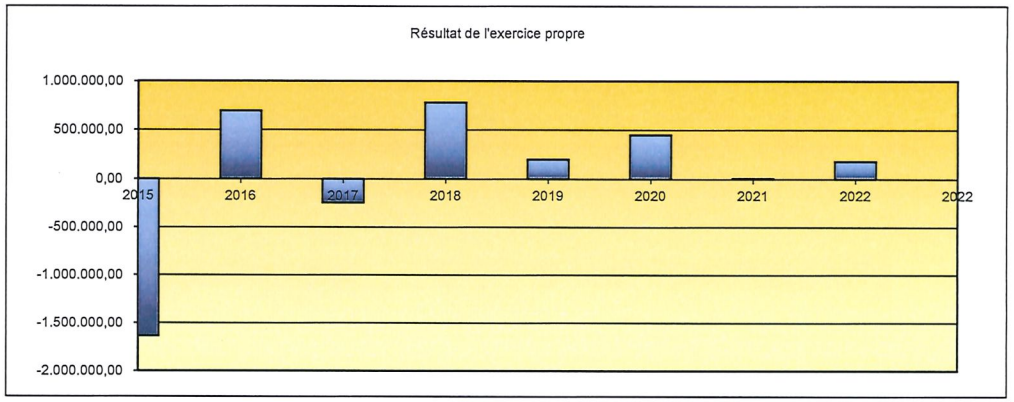

Recettes ordinaires

	Budget initial / Budget initial N-1	Dern.MB / Budget initial	Budget initial / dernier compte	Dern.MB / dernier compte
Prestation	74.953,99	-	494.476,52	-
Transferts(*)	232.405,84	-	445.402,23	-
Dette	233.654,99	-	235.639,14	-
Prélèvements	303.000,00	-	- 150.000,00	-
Total (exercice propre)	844.014,82	-	1.025.517,89	-
Exercices antérieurs	- 88.679,37	-	- 236.131,89	-
Prélèvements	-	-	-	-
Total général	755.335,45	-	789.386,00	-

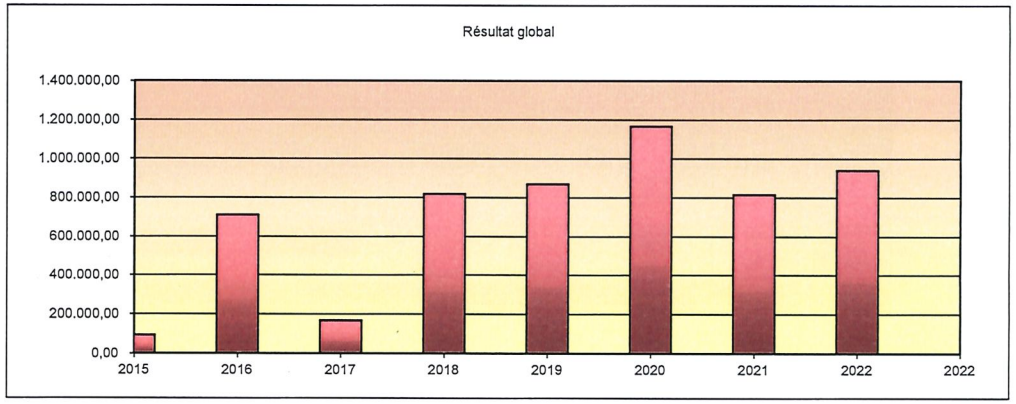

Justification succinte des principaux facteurs d'écart (par rapport au budget initial N-1)

Dépenses ordinaires

Personnel	Les prévisions de dépenses de personnel intègrent une indexation des salaires à partir du mois de mars 2022 et les mouvements identifiés dans le plan d'embauche.
Fonctionnement	Les prévisions de dépenses de fonctionnement ont été élaborés sur base d'un retour à une année pleine avant la crise sanitaire.
Transferts	Les dépenses de transferts liés au plan de relance de la Ville n'ont plus lieu d'être dans le budget 2022. En revanche, la dotation de certaines entités consolidées a été revue à la hausse.
Dette	Les dépenses de dette ont été calculées conformément aux recommandations de la circulaire budgétaire (au 01/07 pour les nouveaux emprunts non subsidiés et au 01/09 pour les nouveaux emprunts subsidiés).

Recettes ordinaires

Prestation	La légère hausse des recettes de prestation provient de l'inscription d'un crédit spécial de recettes à hauteur de 250.000 euros.
Transferts(*)	L'augmentation des recettes de transferts plus limitée que les années précédentes provient de la prévision du montant de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques communiquée par le SPF Finances.
Dette	L'augmentation des recettes de dette provient de l'inscription des dividendes attendus de notre intercommunale active dans l'électricité et le gaz.

Taxes existantes: modifications de taux	Estimations budgétaires en année pleine				
Libellé de la taxe	Anciens taux	Nouveaux taux	Rendement actuel	Nouveau rendement estimé	Remarques
			-	-	Différence: -

Nouvelles taxes	Estimations budgétaires en année pleine				
Libellé de la taxe		Taux		Nouveau rendement estimé	Remarques
				-	

Avis de légalité:

Sauf erreur, ou omission involontaire, les signataires du présent rapport estiment que le projet budgétaire qui leur a été soumis, respecte les dispositions budgétaires et comptables des lois, décrets, et règlements;

Les recommandations de la circulaire budgétaire, dont chaque participant a pu prendre connaissance, ont été suivies: Oui/Non.
Dans la négative, en indiquer la raison ci-après;

Avis individuels des participants

Noms:	Remarques et avis individuels:	Signatures
Jacques CHABOT, Bourgmestre	Malgré un contexte très compliqué pour les finances publiques locales lié à des éléments conjoncturels (hausse du coût de l'énergie, de certains matériaux, inflation) et à des décisions structurelles des niveaux de pouvoir supérieurs (réforme des pensions des agents locaux, rythme de l'enrôlement de l'IPP), la Ville présente, avec l'aide de la Région wallonne, un budget en boni.	
Vivian PIRON, Directeur général ff	Les prévisions budgétaires respectent la légalité et permettent de dégager un boni à l'exercice propre et au global.	
Adrien FRAIPONT, Directeur financier ff	Le projet de budget 2022 a été élaboré conformément aux dispositions légales.	

Date du rapport: 06/12/2021